

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

CANNE A SUCRE A LA REUNION

De près de 2,5 millions de tonnes
à 1,5 million de tonnes récoltées :
explications



A propos de la fermeture de Stella et de ses conséquences

Quand le gouvernement répond au député communiste Kalinsky

Un tissu de contrevérités



Tous les problèmes sont réglés ou presque; il n'y a aucune raison sérieuse de s'inquiéter; le parlementaire manque certainement d'informations : c'est grosso-modo résumée la réponse faite par le ministère de l'Intérieur (départements et territoires d'outre-mer) au

député communiste du Val-de-Marne, Maxime Kalinsky, à propos des graves problèmes posés par la fermeture de l'usine de Stella.(1)

Nous reproduisons ci-après la réponse intégrale du gouvernement au député communiste.

Réponse.— L'attention de M. Kalinsky est appelée sur le fait que la restructuration industrielle de l'économie sucrière de la Réunion qui s'est opérée ces dix dernières années ne s'est nullement accompagnée d'une régression de la production. En effet, celle-ci est passée de 244.429 tonnes en 1966 à 219.950 tonnes en 1976 et d'une moyenne de 220.000 tonnes au début des années 1960 et une moyenne de 212.000 tonnes ces trois dernières campagnes. La fermeture des usines de Caserne et Pierrefonds a été le fait d'une concentration industrielle sur l'usine du Gol à Saint-Louis dont la réussite doit être notée puisqu'elle a permis l'accroissement de productivité qui est une des conditions principales du maintien et du développement de l'économie sucrière dans cette région. Les fermetures d'usine ont toujours été accompagnées, et c'est le cas de l'usine Stella, du maintien des balances qui permet aux planteurs les livraisons de cannes comme auparavant, le transport de celles-ci à l'usine étant de la responsabilité des fabricants. Certes ces fermetures d'usine ne vont pas sans poser des problèmes en particulier au niveau des emplois d'ouvriers ainsi menacés. Dans le cas de l'usine Stella et bien que la décision la concernant soit encore toute récente, environ une cinquantaine d'emplois sont d'ores et déjà maintenus, les études de reclassement se poursuivent pour la sauvegarde des soixante-dix autres. La restructuration industrielle de l'économie sucrière de la Réunion n'est pas terminée et il importe qu'elle soit poursuivie afin d'accéder au niveau de compétitivité compatible avec les exigences du marché national communautaire. Des études importantes ont été réalisées et se poursuivent afin d'en définir le cadre et d'en permettre la réalisation dans les meilleures conditions en ce qui concerne notamment le maintien de l'emploi dans les petites régions concernées. En ce qui concerne le prix de la canne, d'importantes décisions viennent d'être prises à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle campagne, qui conduisent à une augmentation sensible du revenu des planteurs. En particulier la notion de partage de la recette du sucre est abandonnée au profit de celle de la fixation d'un prix de la matière première, analogue aux principes suivis par la Communauté en matière de betterave. Enfin, il est un fait que la sécheresse qui a sévi dans une partie de la zone ouest de l'île, entre la rivière des Galets et la rivière Saint-Etienne, aura des effets sur la récolte dans cette région. En fonction de l'importance des dégâts constatés, une indemnisation serait possible au titre des calamités publiques ou en application des dispositions particulières dans les DOM en ce qui concerne les calamités agricoles. Par ailleurs, les dispositions du code rural en matière de prêts bonifiés au titre des calamités agricoles pourraient éventuellement être appliquées.

Chacun pourra alors se faire une idée du sérieux qui a présidé à la rédaction de cette réponse.

Cette réponse ministérielle fait suite à une question écrite posée par Maxime Kalinsky le 18 mai dernier et dont nous avons, à l'époque, rendu compte. Dans sa question Maxime Kalinsky s'inquiétait des graves conséquences découlant de la fermeture de Stella : pour le personnel, pour les planteurs, pour la production elle-même etc. Etait également posé le problème de la sécheresse.

A en croire donc, le secrétariat pour les départements d'outre-mer, « la structuration de l'économie sucrière qui s'est opérée ces dix dernières années (à la Réunion) ne s'est nullement accompagnée d'une régression de la production »

« En effet, ajoute-t-il celle-ci est passée de 224.429 tonnes en 1966 à 249.950 tonnes en 1976 et, d'une moyenne de 220.000 tonnes en début des années 1969 à une moyenne de 242.000 tonnes ces trois dernières années »

L'examen de l'évolution de la production durant ces vingt dernières années montre toute la mauvaise foi contenue dans cette réponse.

D'abord en ce qui concerne la non-régression de la production à la suite des fermetures d'usine.

Nous renverrons d'abord le secrétariat d'Etat aux déclarations d'un Jean-Paul Virapoullé, bien placé pour apprécier la chose, puisque dans sa propre commune l'usine de Ravine Creuse a fermé ses portes alors qu'il était maire et qu'auparavant, celle de Rivière du Mât en avait fait autant. « Stella fermant, disait Jean-Paul Virapoullé dans une interview publiée par le « Journal de l'île de la Réunion », c'est la canne qui va régresser encore plus dans cette région de Saint-Leu, car il est prouvé que lorsque l'usi-

1946 :	68 002 tonnes de sucre
1947 :	88 990 tonnes de sucre
1948 :	77 721 tonnes de sucre
1949 :	107 624 tonnes de sucre
1950 :	105 692 tonnes de sucre
1951 :	129 748 tonnes de sucre
1952 :	157 793 tonnes de sucre
1953 :	171 385 tonnes de sucre
1954 :	175 769 tonnes de sucre
1955 :	176 900 tonnes de sucre
1956 :	193 310 tonnes de sucre
1957 :	208 374 tonnes de sucre
1958 :	164 734 tonnes de sucre
1959 :	200 326 tonnes de sucre
1960 :	217 778 tonnes de sucre
1961 :	262 481 tonnes de sucre
1962 :	181 209 tonnes de sucre
1963 :	224 233 tonnes de sucre
1964 :	200 644 tonnes de sucre
1965 :	247 805 tonnes de sucre
1966 :	224 429 tonnes de sucre
1967 :	229 855 tonnes de sucre
1968 :	252 737 tonnes de sucre
1969 :	259 890 tonnes de sucre
1970 :	210 628 tonnes de sucre
1971 :	186 180 tonnes de sucre
1972 :	232 184 tonnes de sucre
1973 :	239 701 tonnes de sucre
1974 :	227 659 tonnes de sucre
1975 :	225 594 tonnes de sucre
1976 :	249 950 tonnes de sucre
1977 :	247 500 tonnes de sucre

ne s'en va, la canne s'en va avec »

C'est là en effet un fait établi.

Pour prendre l'exemple de la concentration de Casernes et de Pierrefonds sur le GOL, le fait est que la production dans toute cette région a chuté à la suite de la fermeture de Casernes et Pierrefonds. Toute l'opinion se souvient de l'insuffisance de l'approvisionnement du GOL, après la concentration; insuffisance qui avait abouti à l'annonce de la vente de l'usine.

La production de toute cette région n'a retrouvé son niveau d'avant la concentration que ces deux dernières années, ce qui est du, pour l'essentiel, à l'inauguration du Bras de la Plaine.

L'exemple de la région de l'ouest avec la fermeture de Vue-Belle à l'époque est tout aussi significatif. Avant la fermeture de Vue-Belle, le total des cannes brassées par Savanna, Vue-Belle et Stella s'élevait à 258.000 tonnes en 1966, 284.000 tonnes en 1967, 252.000 tonnes en 1968, 315.000 tonnes en 1969. Par la suite, ce tonnage a été de 222.000 tonnes en 1974, 194.000 en 1975, 218.000 en 1976, et 198.000 en 1977. C'est à dire qu'après la fermeture de Vue-Belle jamais la production de cannes dans la région n'a égalé ce qu'elle était avant.

(soit 247.494 tonnes de sucre) qui sert de référence, c'est cette moyenne qui a servi de référence pour la détermination de notre quota de sucre (et pour cause, puisque ce sont les campagnes sucrières qui marquent notre intégration au Marché Commun); c'est encore cette moyenne qui sert de référence dans le plan dit de modernisation de l'économie sucrière, etc...

Mais pour les besoins de sa « démonstration » le secrétariat aux départements et territoires d'outre-mer a préféré aller faire la moyenne « en début des années 1960 » et prendre comme référence la campagne sucrière 1966 (à tout hasard on pourrait leur indiquer qu'il y avait une production sucrière au siècle dernier : la comparaison serait encore plus édifiante. De tous les points de vue).

Quant à la situation des travailleurs de l'usine de Stella, la réponse du secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer ne manque pas de cynisme. Il n'y a pas d'autres mots pour le dire.

« Dans le cas de l'usine de Stella, et bien que la décision la concernant soit encore toute récente environ une cinquantaine d'emplois sont d'ores et déjà maintenus, les études de reclassement se poursuivent pour la sauvegarde des soixante-dix autres ».

Une « cinquantaine d'emplois maintenus » ! et soixante-dix autres en cours !

C'est littéralement se moquer de ces travailleurs de l'usine de Stella.

Il n'y a pas une quinzaine de jours, lors de la rencontre entre une délégation des travailleurs de Stella et le préfet, il était reconnu que même pas une dizaine de travailleurs avaient alors été reclassés !

Tout cela, en définitive, se passe de commentaire.

LOTO

Vous pouvez faire valider vos bulletins tous les jours.

N'attendez plus le vendredi

Bonne Chance

Hier : Ravine Creuse, Pierrefonds, Casernes, Vue-Belle Aujourd'hui, c'est « Stella » qui ferme

...avec toutes les conséquences pour les travailleurs de l'usine, pour les planteurs, pour la population de la région et pour l'industrie sucrière elle-même

Aujourd'hui, réunion du personnel avec le PDG, Emile Hugot

Plusieurs dizaines de travailleurs licenciés, mis à la retraite anticipée ou déplacés sur l'usine de « Savanna » ; une réunion de tout le personnel, à l'usine même, aujourd'hui, avec Emile Hugot, président-directeur général des « Sucreries de Bourbon », propriétaire de l'usine ; tout indique que la décision, en instance depuis plusieurs années et que tout le monde savait imminente depuis plusieurs mois, a été prise : l'usine de « Stella Matutina » n'ouvrira pas ses portes pour la prochaine campagne sucrière, dans trois mois.

Après les usines de Ravine-Creuse (appartenant à l'ancienne Compagnie Française de Sucrierie, anciennement le Crédit Foncier), Pierrefonds et Casernes (Sucreries Léonus Bénard), et Vue-Belle (appartenant à l'ancienne CFS, puis aux Sucreries de Bourbon), c'est au tour de « Stella Matutina » de fermer ses portes cette année : quatre usines sucrières fermées en moins de dix ans, depuis notre intégration dans le Marché Commun Européen, voilà qui illustre parfaitement la crise qui frappe notre industrie sucrière.

CONSÉQUENCES DRAMATIQUES

Les conséquences, dramatiques, d'une telle fermeture, ne manquent pas.

D'abord pour les travailleurs de l'usine même, qui sont un peu plus d'une centaine. Voilà des travailleurs, des pères de famille dans la plupart des cas, qui, depuis des années travaillent pour les « Sucreries de Bourbon », à l'usine de « Stella » ; ils ont donné satisfaction et récemment encore, tout le monde a pu voir dans la presse et à la télévision les distributions de médailles, auxquelles se livrait, justement, le président-directeur général des « Sucreries de Bourbon », Emile Hugot : que de belles paroles ont été prononcées, à cette occasion, par le PDG des « Sucreries de Bourbon » sur « les bons et loyaux services », etc, etc. Rien n'a manqué à cette occasion sauf l'annonce de ce qui se préparait pour ces « bons et loyaux » travailleurs.

Aujourd'hui, sans autre forme de procès, on leur annonce, soit qu'ils sont licenciés, soit qu'ils sont mis à la retraite anticipée, soit qu'ils sont déplacés sur l'usi-

ne de « Savanna ».

Licenciés, ou mis à la retraite anticipée alors qu'ils ont un travail et qu'ils ne demandent qu'à continuer de travailler ; déplacés à « Savanna », à plus de trente kilomètres de là, alors qu'ils sont établis, depuis des générations pour la plupart, qu'ils ont leur domicile, leurs familles, etc à Stella.

Il s'agit là, bien évidemment, des travailleurs attirés, des travailleurs permanents, tous les autres, semi-permanents et saisonniers, se retrouveront quant à eux, sans travail ; on ne prendra même pas la peine de les remercier.

QUEL SERA LE SORT DES PLANTEURS ?

La deuxième conséquence, c'est, bien évidemment pour les planteurs de toute cette région allant de la Ravine du Trou, sur le bord des Avirons, jusqu'à la Chaloupe, les Colimaçons, en passant par le Piton, les Plates, l'Étang, etc.

Tous ces planteurs portent jusqu'ici leurs cannes à l'usine de « Stella » : quel sera leur sort lorsque l'usine n'ouvrira pas ses portes, dans trois mois ? Où porteront-ils désormais leurs cannes ? Est-ce que « Stella » restera un centre de réception, comme cela a été le cas pour les Casernes et Pierrefonds ? Comment se fera le transport de leurs cannes de « Stella » sur « Savanna » ? Le coût de ce transport sera-t-il à la charge de l'usine ou au contraire à la charge des planteurs eux-mêmes ?

Ce sont là autant de questions que pose la fermeture de l'usine de « Stella » ; des questions auxquelles il faudra apporter des réponses immédiatement, compte-tenu de l'ouverture de la coupe dans trois mois seulement. Et l'on comprend l'émotion suscitée par l'annonce de la fermeture de l'usine dans les milieux planteurs de toute la région ainsi mis devant le fait accompli par les « Sucreries de Bourbon ».

TOUTE UNE POPULATION FRAPPÉE

La troisième conséquence de cette fermeture, c'est pour la population de toute cette région autour de « Stella ».

C'est une population qui s'est implantée là, dans les

quartiers du « Portail », du « Bois-de-Nèfles », des « Quatre Robinets », etc et même du Piton, depuis des générations, accrochée à l'usine de « Stella » ; pour certains, vivant directement d'un travail obtenu directement à l'usine ; pour d'autres indirectement, soit par l'intermédiaire d'un parent qui y travaille, soit, parce que colons ou journaliers sur les terres de l'usine.

La fermeture de l'usine, c'est d'abord un centre d'activité qui s'arrête ; c'est aussi, qu'on le veuille ou non, l'abandon d'un certain nombre d'activités liées à l'usine et c'est, par conséquent, pour toute la population du coin, encore moins de travail.

L'exemple de Ravine-Creuse, de Pierrefonds, des Casernes ou de Vue-Belle,

nous avons faite ici même sur le Bois d'Olivés, il y a quatre mois le montrait bien.

Aujourd'hui, c'est toute la zone du Piton, du Bois de Nèfles, de Stella, du Portail, des Quatre Robinets, etc, qui est menacée du même sort, du même dépérissement, par la fermeture de l'usine de « Stella ».

Et cela ne manquera pas d'avoir des conséquences pour la commune de Saint-Leu : c'est toute une zone de la commune qui est menacée de dépérissement, mais c'est aussi une source en moins de revenu pour le budget communal. Il est à ce titre curieux que tout cela se passe sans que la municipalité ne réagisse, le plus officiellement, car il s'agit là d'un véritable coup de poignard dans le dos de la commune, sans qu'il ne soit possible,

saire ; c'était la condition pour aller de l'avant.

L'expérience, dix ans après, a montré, s'il en était besoin, qu'en fait de progrès, ce fut le recul et dans le meilleur des cas la stagnation.

Immédiatement après la fermeture des Casernes et de Pierrefonds, par exemple, ce fut la chute de production, à ce point d'ailleurs que l'usine du Gol, sur laquelle étaient dirigées les cannes de la région des Casernes et de Pierrefonds, fut menacé de vente, il y a quelques années, et il a fallu attendre pratiquement dix ans pour que le tonnage brassé par l'usine du Gol ne parvienne à égaler celui brassé par Pierrefonds, Casernes et le Gol, avant la « modernisation » ; et cela est dû, pour l'essentiel, à l'irrigation du Bras de la Plaine qui n'existait pas du temps où

ment où par ailleurs on prétend relancer la culture de la canne et l'industrie sucrière tout entière.

C'est donc là un mauvais coup, une plus, qui est porté à notre industrie sucrière. Les plans ne manqueront pas, ils n'ont jamais manqué d'ailleurs, pas plus ici qu'en Martinique et en Guadeloupe, pour relancer la production sucrière, pour moderniser l'industrie sucrière ; mais, en attendant, on prend des décisions qui auront pour conséquence la perte d'une partie de la production.

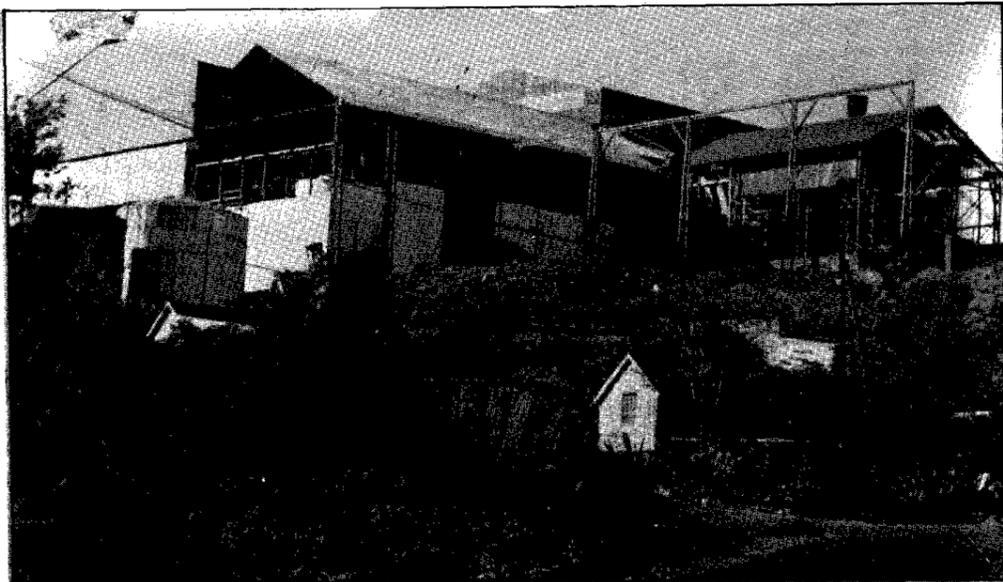
GASPILLAGE DES TERRES

Une autre conséquence encore, concerne l'utilisation des terres agricoles. On parle de plus en plus ces derniers temps du gaspillage des terres agricoles à la Réunion ; il en est question à toutes les émissions agricoles depuis deux semaines, toute la presse s'en est faite l'écho, la semaine prochaine une émission de télé-promotion rurale y sera consacrée, avec la projection d'un film, l'interview de planteurs et un débat mettant en présence les professionnels, des responsables, etc...

La question ici n'est pas de mettre en doute les bonnes intentions des uns et des autres, dont le mérite est de poser devant l'opinion ce grave problème, le problème n'est pas là, mais, vers quoi s'orientent-ils, dans la région des hauts de Saint-Leu, avec la fermeture de l'usine de « Stella » ? Sinon vers le détournement des terres agricoles de leur vocation première ?

UN GRAND PROBLÈME POUR TOUT LE PAYS

En tout cas, la fermeture de l'usine de « Stella » pose un grave problème, d'abord aux travailleurs de cette usine, mais également aux planteurs de toute cette région, notamment aux petits et moyens planteurs qui seront contraints d'abandonner, à la population des quartiers situés autour de l'usine, à la commune de Saint-Leu et à sa municipalité, ainsi qu'au pays à travers les conséquences qu'aura cette fermeture sur l'industrie sucrière ; et cela, parce qu'une société sucrière, en l'occurrence les « Sucreries de Bourbon » ont décidé que cette usine n'ouvrirait pas ses portes dans trois mois.



La fermeture de Stella : un grave problème pour des milliers d'habitants.

est à ce titre édifiant.

Ravine-Creuse, jadis, du temps où l'usine tournait, avait une certaine activité ; ce n'était pas le Pérou pour la population du coin, mais au moins, on vivait. Depuis, c'est un quartier qui dépérit, où la misère, qui existait déjà, s'est aggravée.

La Saline d'aujourd'hui n'est que l'ombre de la Saline du temps où l'usine de Vue-Belle tournait : plus de travail, moins d'activités et les travailleurs sont obligés, en nombre au fur et à mesure plus grand, de descendre dans les bas.

À Pierrefonds et à Casernes, des quartiers entiers comme le Bois d'Olivés, la Ligne Paradis n'ont cessé de dépérir depuis la fermeture des usines, une enquête que

aujourd'hui, de créer quoi que ce soit en remplacement.

TOUTE L'INDUSTRIE SUCRIÈRE EST TOUCHÉE

Mais tout cela ne va pas manquer d'avoir des graves conséquences pour l'industrie sucrière également.

La concentration des usines sucrières, inscrite dans le sixième Plan (1971-1975) avait été présentée comme le remède miracle devant permettre à la Réunion de produire plus de trois cent mille tonnes de sucre.

La fermeture de Ravine-Creuse, de Pierrefonds, des Casernes et de Vue-Belle (on parlait déjà de la fermeture de « Stella » et même de la Mare) était présentée comme la rançon du progrès néces-

Casernes et Pierrefonds était en fonctionnement.

Dans la région de Saint-Paul, jusqu'aujourd'hui, le tonnage des cannes brassées par l'usine de « Savanna », modernisée pour recevoir les cannes de Vue-Belle, jusqu'aujourd'hui, ce tonnage est inférieur au tonnage des cannes brassées par Vue-Belle et Savanna, avant la concentration.

Il est donc clair que la fermeture de l'usine de « Stella » va provoquer un déchet plus ou moins important et, si les cannes brassées habituellement par « Stella » sont dirigées sur l'usine de « Savanna », on ne retrouvera pas d'aussitôt la totalité de ces cannes à « Savanna », si jamais on les retrouve.

Et cela se passe au mo-

LA RÉUNION SUR LA TRACE DE LA MARTINIQUE

Emile Hugot confirme : Stella c'est fini!

...mais d'autres usines fermeront également

Selon le PDG des Sucreries de Bourbon, il n'y aura plus que 5 usines d'ici 6 à 8 ans

C'est confirmé maintenant : l'usine de «Stella Matutina» n'ouvrira pas ses portes dans trois mois, elle restera définitivement fermée. Comme Ravine Creuse, comme Pierrefonds, comme les Casernes, comme Vue-Belle, et comme un peu plus avant Rivière du Mât et Ravine Glissante. Mardi matin, lors d'une réunion du personnel de l'usine de «Stella» d'a-

avons décidé la fermeture de Stella (...) la fermeture d'une usine, c'est un désastre, finalement un malheur» déclare la main sur le cœur et la larme à l'œil le président directeur général des «Sucreries de Bourbon». Mais, c'est un désastre pour qui? C'est la catastrophe pour qui? L'expérience des fermetures de Pierrefonds et des Casernes n'ont pas été

tivité de l'usine.

Et aujourd'hui, pour le cas de l'usine de «Stella» le «désastre», le «malheur» c'est pour les quelque cent trente six travailleurs de cette usine, les multiples journaliers, la population de la région, c'est pour les planteurs habitués à porter leurs cannes à cette usine; ce sont eux d'abord qui feront les frais de cette opération. Il faudra y revenir.

Mais ce qui est d'abord choquant dans cette affaire, c'est bien cette politique de mise devant le fait accompli.

Voilà une usine vieille de plus d'un siècle, elle a commencé à tourner en 1872, il y a cent six ans exactement; sur cette usine et tout autour de cette usine, la vie de toute une population s'est greffée : on a dans le passé transporté littéralement des populations qui se sont installées autour de l'usine, sur les domaines de l'usine, que ce soit aux «Quatre-Robinetts», à la Pointe au Sel, à «Portail», au «Bois-de-Nêfles-Piton», au Piton même, la vie s'est au fil des années greffée, développée autour de ce centre d'activité... Et puis aujourd'hui, tout d'un coup, voilà le PDG des «Sucreries de Bourbon» qui annonce qu'il met la clé sous la porte, qu'il ferme son usine, qu'il ne peut «être que navré» pour tout le monde, mais que son usine n'ouvrira plus ses portes.

Et tout cela se fait dans le dos et sur le dos des principaux intéressés : les travailleurs de l'usine, les permanents, les saisonniers, tous

ceux qui vivent plus ou moins directement ou d'une manière ou d'une autre de l'activité de l'usine, dans le dos et sur le dos des planteurs, eux intéressés au plus haut point et en premier

L'affaire couve depuis des mois, pour ne pas dire des années, l'affaire est venue il y a cinq mois en décembre, à l'ordre du jour du Conseil d'administration de l'usine, et Emile Hugot le confirme indirectement en déclarant qu'on «pensait ne fermer les portes que le 31 décembre prochain» (1978) mais pendant tout ce temps, personne n'a cru devoir informer les principaux intéressés que sont les travailleurs, tous ceux qui vivent autour et de l'usine, tous les planteurs etc...

De même que c'est tout à fait par hasard qu'on apprenait il y a quelques années la mise en vente de l'usine du Gol, cette fois c'est au dernier moment que la fermeture de l'usine de «Stella» est annoncée.

Mais, de plus, pour le président directeur général des «Sucreries de Bourbon», l'usine de «Stella» ne sera pas la seule à fermer ses portes : d'autres usines sont également menacées.

A la question du «Quotidien» : «est-ce qu'il est possible que d'autres usines, elles aussi, ferment leurs portes?», Emile Hugot est catégorique : «c'est certain», dit-il, et il ajoute : «A tel point que l'administration nous a bien dit qu'elle voulait bien aider l'industrie sucrière à sortir dans l'impasse... mais que celle-ci devait bien se di-

re que l'administration n'avait pas l'intention de faire des subventions à une industrie qui ne se structure pas (...) Et structuration, cela veut dire concentration. Ou fermeture».

Dans son interview au «Journal de l'île de la Réunion», le PDG des «Sucreries de Bourbon» est encore plus catégorique : «je vois mal dit-il, que dans ce pays on arrive à mieux que cinq usines dans six ou huit ans».

Plus que cinq usines sucrières à la Réunion dans six ou huit ans : voilà ce que prévoit le président directeur général des «Sucreries de Bourbon». Autrement dit actuellement il reste encore sept usines (en ne comptant plus «Stella» qui est fermée), il faudra en fermer encore deux dans les années qui viennent. Lesquelles?

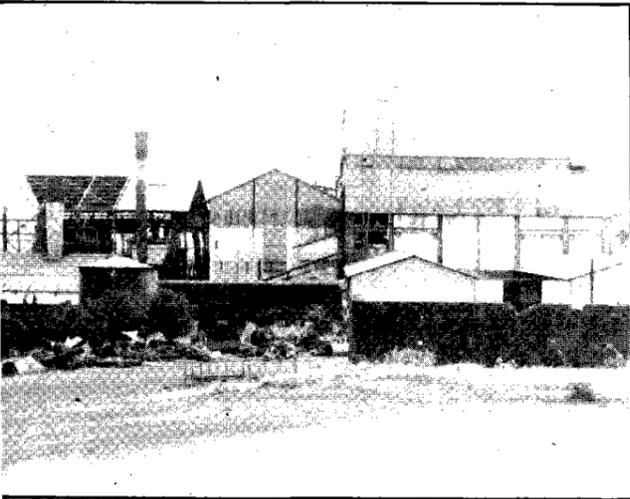
Il y a dix ans exactement, lors de notre intégration dans le Marché Commun européen et à en croire la grosse propagande officielle, les planteurs étaient sur la bonne voie, c'était la chance pour

les planteurs, pour notre industrie sucrière.

Aujourd'hui, dix ans après, on réalise que cette «chance pour notre industrie sucrière» passait par la fermeture d'abord de Ravine-Creuse, de Pierrefonds, de Casernes, et de Vue-Belle, puis aujourd'hui par la fermeture de «Stella» et dans les années qui viennent par la fermeture de deux autres usines encore : cinq usines en dix ans et deux autres à fermer dans les années qui viennent.

C'est là le même processus qui a été mis en route à la Martinique, il y a une dizaine d'années et qui a abouti à l'effondrement de la production sucrière martiniquaise et à la disparition de son industrie sucrière.

A force de promesses paramineuses, d'objectifs jamais atteints et de plans de relance, dix ans après notre intégration dans le Marché Commun Européen, nous voilà engagés sur la même voie que la Martinique et l'industrie sucrière martiniquaise : celle du désastre.



Stella Matutina : fermée. Combien d'autres suivront?

bord, et dans deux interviews publiées dans la presse hier, le président directeur général des «Sucreries de Bourbon», propriétaire de l'usine, Emile Hugot a confirmé ce que tout le monde savait plus ou moins depuis un certain temps : la «disparition d'une cheminée» celle de l'usine de «Stella».

Les larmes ne manquent pas, aujourd'hui, pour présider à cette fermeture : «la fermeture d'une usine pose un problème humain. C'est la mort dans l'âme que nous

une catastrophe, n'ont pas été un désastre pour les Sucreries Léonus Bénard, pas plus que la fermeture en elle-même de l'usine de Vue-Belle n'a pas été un désastre pour les propriétaires. Le désastre, cela a été pour les travailleurs de ces usines, la catastrophe, cela a été pour les petits et moyens planteurs apportant leurs cannes à ces usines, cela a été pour la population tout autour de ces usines et qui, d'une manière ou d'une autre, vivaient plus ou moins de l'ac-

Jacques Técher « s'explique » sur l'affaire Hamilcaro

DES AVEUX D'UN CYNISME INCROYABLE

Devant l'accumulation des preuves accablantes étalées au grand jour sur sa volonté de réprimer et d'humilier le plus possible M. Hyacinthe Hamilcaro, Jacques Técher a consenti à sortir de son silence accusateur. Mais ce fut pour... faire des aveux, plus accusateurs encore.

En effet, un confrère a publié hier une large interview du premier adjoint au maire de Saint-Louis, qui en

dit long sur la mentalité profonde du personnage.

C'est du cynisme à l'état pur.

Jacques Técher, l'exécuteur des basses œuvres se met à jouer à l'innocent. Car tout le monde sait que tous les faits rapportés par «Témoignages» dans cette affaire sont rigoureusement exacts. Et tout le monde sait que Técher s'empresse

d'exécuter ce que Jean Fontaine lui ordonne de faire. Celui-ci a d'ailleurs spécialement téléphoné de Paris pour vérifier si ses directives vis-à-vis d'Hamilcaro étaient respectées.

Alors, ce que raconte Técher devient un monument d'hypocrisie.

Ses déclarations sont empreintes d'un racisme révoltant. Il a perpétré les pires

actes et il vient avec son air «bonnasse» jouer les innocents.

Finalement, ses déclarations, par leur énormité constituent des aveux accablants pour Jacques Técher et Jean Fontaine.

Elles permettent de juger de tout, des élections comme du reste. Toute «l'honnêteté» de Jean Fontaine et de Jacques Técher éclate.

Nous ?
Pas fous !... Nous sommes des gens équilibrés, nous avons les 2 pieds sur terre. Nous préférons SOLPAK
Surtout SOLPAK orange et raisin, sans colorant, ni conservateur.
Vous aussi buvez SOLPAK

solpak BAGATELLE • Ste SUZANNE 23 30 76

LE GASPILLAGE DES TERRES AGRICOLES A LA RÉUNION

500 hectares de terres sont chaque année stérilisés et soustraits à leur vocation première, la production

révèle l'Association pour la Promotion Rurale (APR) et l'atelier d'aménagement rural

Aurions-nous donc à ce point trop de terres agricoles pour qu'on les gaspille, pour qu'on les stérilise, à jamais, sous l'asphalte et le béton ?

On serait tenté de le croire au vu des chiffres que révèlent l'APR (l'Association pour la Promotion rurale) et l'atelier d'aménagement rural dans le cadre de l'émission «Télé promotion rurale» programmée pour jeudi après-midi.

Selon l'enquête réalisée par ces deux organismes, deux cent quatre-vingts hectares de terres agricoles sont, chaque année, sacrifiés à l'urbanisation ; soixante autres hectares, aux équipements d'infrastructure (route, implantation d'établissements publics, etc), pendant que cent cinquante autres hectares encore sont abandonnés aux friches dans une perspective de spéculation. Soit un total de l'ordre de 490 hectares — en gros 500

ha — de terres agricoles qui sont chaque année soustraits à leur vocation première, la production agricole.

2 500 HA EN 5 ANS

L'étude réalisée portant sur la durée du sixième plan, de 1971 à 1975, cela porte le total à 2 500 hectares de terres agricoles gaspillées en cinq ans, stérilisées sous du béton ou de l'asphalte.

Qu'on ne s'y trompe pas. 500 hectares de terres agricoles sous cannes et sur la base d'un rendement de 80 tonnes-hectares, cela représente 40 000 tonnes de cannes ; cela représente encore un peu plus de 4 500 tonnes de sucre et cela approche le milliard d'anciens francs de revenu brut.

C'est ce qui est gaspillé la première année ; l'année suivante, c'est le double, la troisième année, c'est le triple, et ainsi de suite.

Pour la seule durée du 6ème Plan, de 1971 à 1975, et pour 2 500 ha, ce sont, cumulées 200 000 tonnes de cannes et 22 500 tonnes de sucre perdues ; et perdues pour les années suivantes.

Le problème est aujourd'hui assez grave pour qu'on s'y arrête.

EFFORTS ANNULÉS

Car, à cette allure, tous les efforts sont faits, à grand renfort de crédits, pour ré-

cupérer des terres agricoles se trouvent annulés par cette véritable hémorragie. Les aménagements réalisés à grands frais dans le cadre du plan de modernisation de l'industrie sucrière et dans le cadre des travaux d'aménagement hydro-agricole ne permettent de récupérer chaque année que deux cents hectares de terres agricoles : deux fois et demi moins que ce qui est gaspillé dans le même temps.

PLAN D'AMÉNAGEMENT

Si l'on envisage la récupération en 20 ans de quelque 20 000 hectares de terres agricoles dans les hauts, dans le cadre du plan d'aménagement des hauts et qui coûtera si cher, on peut considérer que dans la même période on aura perdu la moitié, 10 000 hectares, s'il n'est pas mis un terme à ce gaspillage des terres agricoles.

Mais la question est de savoir si l'on peut, si l'on a les moyens aujourd'hui d'arrêter ce gaspillage, si l'on a la volonté politique de le faire, ceci sans vouloir pour autant mettre en cause telle ou telle bonne volonté, et pour cela s'interroger sur les causes réelles de ce phénomène.

L'APR et l'atelier d'aménagement rural, dans le film qu'ils projeteront le 27 avril prochain et dans la note qu'ils ont publiée, avancent un certain nombre de rai-

sons qui sont d'ailleurs de deux ordres ; d'une part les raisons liées aux décisions individuelles, d'autre part les raisons liées aux décisions collectives.

LES RAISONS

Les raisons liées aux décisions individuelles ne manquent pas ; le film que chacun verra jeudi en fourmillent

«CHANGEMENT D'AIR»

C'est le cas d'ailleurs des héritages : tel agriculteur partageant son bien entre ses enfants et chacun construit sur la parcelle qu'il hérite. C'est le phénomène du morcellement classique qui fait que le terrain déjà exigu (deux ou trois hectares, parfois moins) est fractionné, après partage, et devient tout au plus terrain à bâtir.

C'est le cas de cet agriculteur que l'on entendait l'autre soir aux «Dialogues agricoles» : ses enfants sont fonctionnaires, lui-même arrive à la retraite ; il partage et c'est l'occasion pour chacun de ses enfants d'avoir une maison de changement d'air.

SPÉCULATION

A ce phénomène classique du morcellement par héritage, s'ajoute ce qu'il faut bien appeler par son nom : la spéculation sur les terres agricoles vendues, à meil-

leur prix, comme terrain à bâtir. Là, le film fourmille d'exemples, et chacun, dans son entourage, en connaît au moins un.

Ce sont ces raisons liées aux décisions individuelles qui, il faut le souligner, représentent la plus grosse part des terres agricoles détournées de leur fonction : 280 hectares, sont ainsi, chaque année soustraits à leur vocation première.

MISE EN RÉSERVE

Liée à cette spéculation sur les terres agricoles, la mise en friche volontaire : le temps que le terrain soit «déclassé», prenne de la valeur pour être loti et vendu comme terrain à bâtir. Cent cinquante hectares sont ainsi chaque année mis en «réserve» pour la spéculation.

Raisons d'un autre ordre, cette fois, liées aux décisions collectives, c'est-à-dire relevant de la responsabilité des collectivités et de l'administration en général.

LES ROUTES

C'est la construction un peu n'importe où de routes ; l'exemple de routes réalisées au détriment des terres

agricoles ne manque pas. C'est la route à quatre voies Saint-Pierre-Tampon qui, à elle seule, représente une quarantaine d'hectares ; c'est la nouvelle route de Gillot avec l'échangeur, route et échangeur ont été construits en plein champs de cannes.

INSTALLATIONS DIVERSES SUR DE BONNES TERRES

C'est l'implantation de lotissements collectifs, d'établissements scolaires, d'établissements hospitaliers ou d'installations militaires en plein champs de cannes, sur des terres en production. C'est le cas des installations militaires de Pierrefonds, sur des terres à cannes, en zone irriguée ; c'est le lotissement de la Cressonnière à Saint-André réalisé en plein périmètre irrigué et le comble c'est qu'il est l'œuvre d'un maire par ailleurs éminent «représentant» du monde agricole : Jean-Paul Vira-poullé pour ne pas le nommer ; c'est le grand hôpital de Saint-Pierre ; c'est encore le nouvel aéroport de Gillot installé au beau milieu des carreaux de cannes.

(A SUIVRE)

LA VIE DU PARTI

Région OUEST

JEUDI 28 AVRIL à 17 heures

* «Nono Tourville»

SAMEDI 29 AVRIL à 17 heures

* «Amilcar Cabral»

(aux lieux habituels)



La station «Oméga», à la Plaine Chabrier (Saint-Paul), stérilise une vaste étendue de terres agricoles, relativement bien irriguables de surcroît.

CASINO DE SAINT-DENIS HOTEL MERIDIEN

BARAÇOIS

**CHAQUE JOUR
DE 18H A 3H**

JEUX AMERICAINS :

• Roulettes • Black Jack

★

JEUX FRANÇAIS :

• Chemin de fer • Boule à 3 tableaux

Night-Club

«LA LOCOMOTIVE»

Après avoir, eux, fermé Stella, cette année LES USINIERS ACCUSENT LE GOUVERNEMENT de vouloir fermer trois usines et de licencier 500 ouvriers



Il faut que les choses soient claires.

Les experts du gouvernement avait préconisé la fermeture de deux usines : l'usine de la Mare d'une part et, soit celle de Quartier Français, soit celle du Bois Rouge d'autre part ;

Les usiniers, eux, après avoir fermé celle de Stella cette année, annoncent la fermeture à venir de l'usine de Savanna, confirmant ainsi ce qu'avait laissé entendre la Fédécane.

Trois usines sucrières, en plus de celle de Stella, menacées de fermeture dans les trois années à venir pour aborder ce que d'aucuns appellent déjà «l'échéance 1980». Suite à ces mesures envisagées le Bureau Confédéral de la CGTR a pris une résolution que nous publions dans cette même page.

Ces mesures envisagées et annoncées font suite, il faut le rappeler, aux déclarations de M. Emile Hugot, président directeur général des Sucreries de Bourbon, faites lors de l'annonce de la fermeture de l'usine de Stella, en fin avril dernier.

Pour le président des Sucreries de Bourbon ; à la question d'un confrère : «est-ce qu'il est possible que d'autres usines, elles aussi, ferment leurs portes», le PDG des «Sucreries de Bourbon» avait été net : «C'est certain» avait-il répondu, ajoutant même : «Je vois mal que dans ce pays, on arrive à mieux que cinq usines dans six ou huit ans».

Le fait est, qu'après l'annonce d'une fermeture de deux usines La Mare, et Quartier Français ou Bois Rouge, et l'annonce par les usiniers cette fois de la fermeture de Savanna, on en arriverait non plus à cinq usines mais à qua-

tre seulement dans les prochaines années.

Cela, il fallait le rappeler. Car, refusant par ailleurs le prix de la tonne de cannes fixé par le gouvernement pour les planteurs, les usiniers renvoient sur le gouvernement la responsabilité de ces fermetures envisagées.

Ils tentent de se présenter en victimes de la restructuration et donc de la fermeture des usines. «Le syndicat des Fabricants de sucre regrette que l'aspect social de cette restructuration n'ait pas retenu plus longuement l'attention de l'administration centrale» disent-ils dans leur communiqué rendu public hier.

Notre intention ici, n'est pas de nous faire les défenseurs des fermetures d'usine, mais que les usiniers aujourd'hui se prétendent «préoccupés par l'aspect social» de telles décisions, voilà qui ne manque pas de culot.

Car d'abord, ces fermetures avaient été annoncées par les usiniers eux-mêmes, en l'occurrence le PDG des Sucreries de Bourbon, mais de plus, à quel moment ces mêmes usiniers se sont-ils préoccupés du sort de leurs travailleurs en cas de fermeture ?

L'exemple le plus récent et qui n'est pas le moins significatif est bien celui de la fermeture de l'usine de Stella. Quatre mois auparavant, en fin décembre 1977, le PDG des Sucreries de Bourbon, en personne, et pour la première fois distribuait des petits gâteaux au personnel de Stella et en même temps donnait l'assurance que l'usine n'était pas menacée.

Quatre mois plus tard, en fin avril, c'était l'annonce de fermeture immédiate.

Les travailleurs étaient mis devant le fait accompli. Et toute l'opinion a pu constater la véritable connivence qu'il y avait entre usinier et administration sur cette affaire.

Enfin, on ne les a pas vu verser une larme sur le sort des ouvriers d'usine lors de la première phase de la concentration et qui a abouti à la fermeture coup sur coup de Ravine Creuse, Casernes, Pierrefonds et Vue Belle ; après d'ailleurs la fermeture de Rivière du Mât et de Ravine Glissante.

Et, cette première phase de la concentration a amené l'envoi au chômage de plusieurs milliers de travailleurs d'usine ; de quelque 5.000 à l'époque, leur nombre n'atteint plus deux mille aujourd'hui.

Les ouvriers d'usine n'ont nul besoin des fausses larmes des usiniers ; car pour eux comme pour toute l'opinion, la politique de concentration des usines, contraire aux intérêts des travailleurs, contraire aux intérêts fondamentaux du pays a été réalisée par les usiniers en plein accord avec l'administration, avec les directives du pouvoir en place.

Il faut donc que les choses soient claires et que les loups ne se transforment pas, pour la circonstance, en moutons.

Cela ne va ni au président des fabricants de sucre, Armand Barau, dont on a vu les méthodes lors de la précédente réunion de la commission paritaire des Sucreries, ni au PDG des Sucreries de Bourbon, dont on a vu la brutalité dans l'affaire de Stella.

Ceci étant, les mesures envisagées d'une part et celles annoncées par les usiniers d'autre-part sont au-

tant de coups portés à notre économie et à notre pays.

RÉSOLUTION DE LA C.G.T.R.

Le Bureau Confédéral réuni le mardi 20 juin 1978 a entendu une communication sur le déroulement des discussions en Commission Paritaire des Sucreries.

Comme «promis» le 2 juin, les usiniers ont bien voulu, le 16 juin, rendre compte de leur voyage à Paris. Ils ont confirmé officiellement la fermeture envisagée des usines la Mare et Quartier Français (après Stella) et celle de Savanna dans le cadre d'un plan de «restructuration» entraînant le licenciement de 500 travailleurs, en accord avec le gouvernement. En conséquence de quoi, ils ont déclaré n'avoir pas à examiner les revendications ouvrières, y compris les nécessaires aménagements de salaires bloqués depuis le début de l'année.

Le Bureau Confédéral ne peut que dénoncer :

- la désinvolture du Syndicat des Fabricants de Sucre, se retranchant derrière le gouvernement Barre-Giscard qu'il a toujours soutenu, pour exercer un vé-

ritable chantage sur les travailleurs des Sucreries ;
- les plans de ce même gouvernement qui poursuit sa politique de ruine de toute l'économie du pays en application de la départementalisation dont les travailleurs ont toujours été les premières victimes.

La preuve est faite encore une fois de la malfaisance d'une telle politique et de la nécessité d'un changement fondamental de politique pour sauver le pays de la catastrophe.

Le Bureau Confédéral lance un appel à tous les travailleurs des Sucreries, à se préparer à toutes actions nécessaires pour faire échec au plan gouvernemental de démantèlement de notre industrie sucrière, et pour contraindre les usiniers à faire droit à leurs justes revendications.

Il décide d'alerter d'urgence les pouvoirs publics, qui doivent être mis devant leurs responsabilités et appelle l'opinion publique en général à soutenir l'action des travailleurs en lutte pour leur droit de vivre de leur travail dans leur pays.

pour boire nouveau!

ces pommes descendues de leur pommier pour vous, retrouvez les dans

Appletiser 

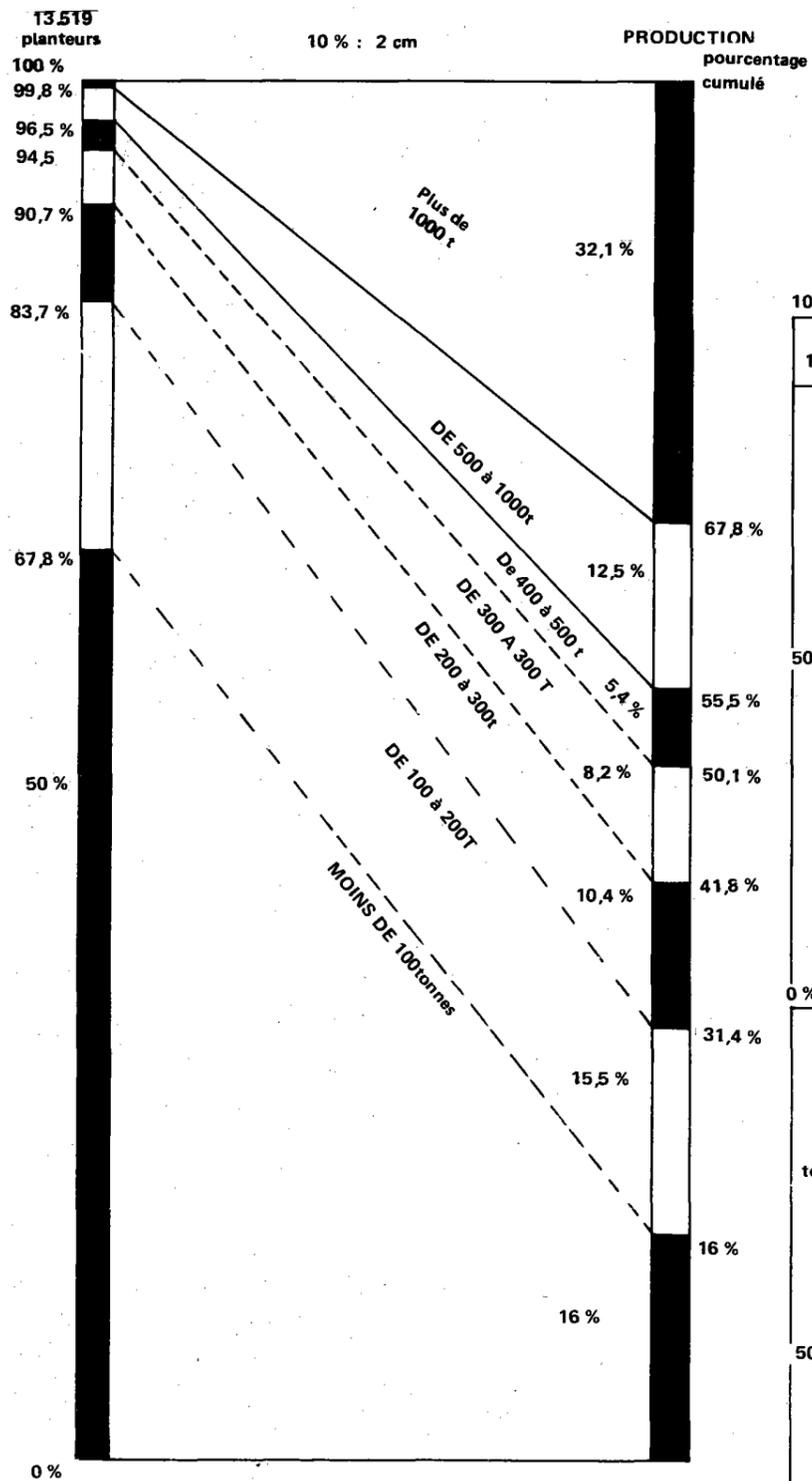
LE CHAMPAGNE DES JUS DE POMMES.
Sans colorant ni conservateur

distributeur: **SOLPAK**
Bagatelle, Ste-Suzanne tél. 23.30.76
En vente dans toute l'île

DEMAIN, A SAINT-PIERRE, A 9 H. SALLE KING-SIONG

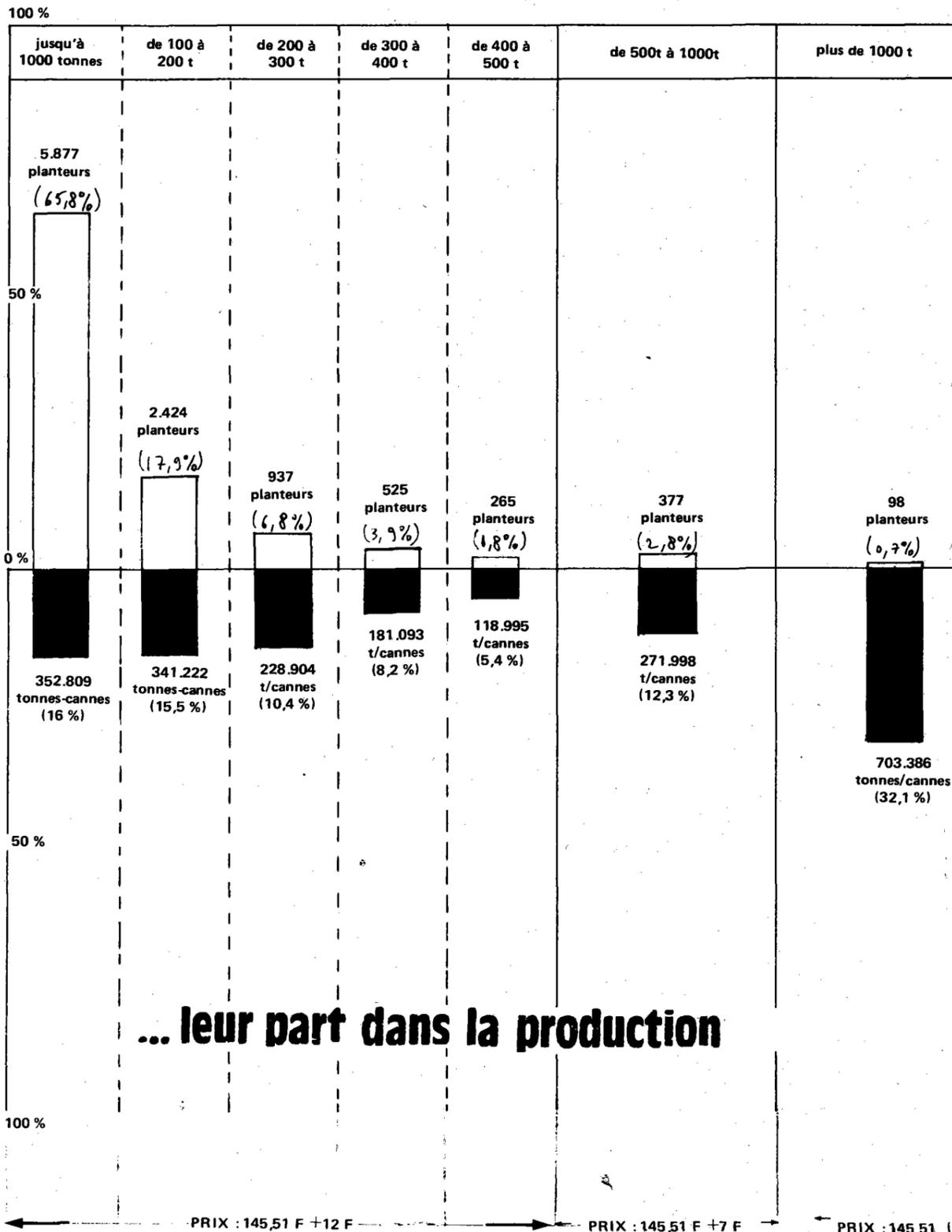
La position de la CGPER, celle de la Fedécane VOILA QUI EXPLIQUE TOUT: LA REPARTITION DE LA PRODUCTION DE CANNES PAR CATEGORIES DE PLANTEURS

TABEAU I



TABEAU II

Nombre de planteurs (par catégories)...



LOTTO NATIONAL
loterie
FRANCOIS PAYET
« SECRETARIAT SERVICE »
57, RUE M. & A. LEBLOND SAINT-PIERRE.
n° 23, RUE FRANÇOIS ISAUTIER

(+) Les planteurs de 500 à 1000 t perçoivent l'aide de 12 F pour leurs 500 premières tonnes
(++) Les planteurs de plus de 1.000 perçoivent l'aide pour leur premières tonnes

(AUX CASERNES) : L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CGPER

LE COUP DE FORCE DES USINIERS : UN PRECEDENT GRAVE DE CONSEQUENCE

L'émotion est considérable, dans toute l'île, chez l'ensemble des planteurs de cannes, après l'annonce du coup de force des usiniers et la fixation arbitraire de l'avance de démarrage à 85 F seulement.

Après les discussions qui ont eu lieu à Paris et même si le prix

reste insuffisant, les conditions semblaient en effet, être réunies pour le démarrage de la coupe. Et puis, il y a eu ce coup d'éclat des usiniers.

L'émotion est d'autant plus considérable chez les planteurs que personne ne se trompe sur la signification exacte de ce coup de

force.

Car, en fixant l'avance de démarrage au niveau qu'ils ont choisi, sans tenir compte du prix de 145,51F, sans même tenir compte de la décision de Bruxelles augmentant de 9% le prix du sucre de la Réunion, les usiniers remettent tout en cause. Absolument tout.

Non seulement le prix, mais tout ; car le prix de la tonne de canne fait partie d'un tout ; d'un contrat global entre usiniers et planteurs. Et c'est cela aussi qui est rejeté par les usiniers.

Par ce refus de prix, les usiniers se dégagent donc de tout ce

C'est la remise en cause de tout

qui pouvait les lier d'une manière ou d'une autre, aux planteurs. Et du coup, ils s'attribuent tous les droits.

L'illustration c'est l'avance du démarrage.

Dans leur communiqué, ils le disent bien clairement. C'est à par-

tir d'un calcul « basé d'une part sur le prix communautaire et d'autre part sur la marge industrielle calculée par les experts », qu'ils ont fixé le prix de l'avance de démarrage.

Autrement dit, les usiniers se payent sur le dos des planteurs.

Assemblée Extraordinaire de la Fédécanne : « Nous ne voulions pas de l'aide sociale »

Le nombre total de planteurs ayant livré leurs cannes étant de 13 519, il suffit de faire la différence pour constater que 98 planteurs font plus de 1.000 tonnes de cannes et qu'ils produisent 32,1% de la récolte totale !

Tous ces chiffres sont sur le premier graphique.

Dans le second graphique, celui de droite, nous avons porté d'une part le nombre de planteurs dans chaque catégorie et en dessous le tonnage réalisé par ces mêmes planteurs.

Cette fois, on peut voir que :

. 8 893 planteurs de moins de 1 000 tonnes (65,8%) totalisent à eux tous 16% de la production ;

. 2 424 planteurs produisant de 100 à 200 tonnes totalisent 34,1% de la production (15,5%)

. 937 planteurs produisant de 200 à 300 tonnes totalisent 228.904 tonnes de cannes (10,4%)

. 525 planteurs produisant de 300 à 400 tonnes totalisent 181.093 tonnes de cannes (8,2%)

. 265 planteurs produisant de 400 à 500 tonnes totalisent 118.995 tonnes de cannes (5,4%)

. 377 planteurs produisant de 500 à 1.000 tonnes totalisent 271.998 tonnes de cannes (12,3%)

Enfin la catégorie des planteurs de plus

de 1.000 tonnes de cannes qui sont exactement 98 (0,7% de la profession) et totalisent 32,1% de la production. Autrement dit, cette seule catégorie regroupant 98 planteurs de plus de 1.000 tonnes produit plus que l'ensemble des planteurs de moins de 100 tonnes, ajouté à ceux de 100 à 200 tonnes. Ils sont au total 11.317 planteurs de moins de 200 tonnes et produisant seulement 31,5% de la production

Peut-être aurait-il fallu différencier, dans cette catégorie des planteurs produisant plus de 1.000 tonnes, ceux produisant entre 1.000 et 5.000 tonnes et ceux produisant plus de 5.000 tonnes.

L'on aurait alors vu que 72 planteurs produisent entre 1.000 et 5.000 tonnes et totalisent 149.786 tonnes.

Alors que 26 planteurs produisent plus de 5.000 tonnes et totalisent 558.600 tonnes de cannes (25,3% de la production)

A eux seuls, ils produisent presque autant que 11 317 planteurs de moins de 200 tonnes. C'est à la lueur de ces chiffres qu'il faut considérer la position des organisations syndicales.

La position de la CGPER d'abord. Elle a été claire :

10) un prix-vérité de 160F la tonne de cannes pour l'ensemble des planteurs ; prix tenant compte des coûts

de productions.

20) Une aide aux petits et moyens planteurs de moins de 1.000 tonnes ; c'est à dire à ces 13.493 planteurs qui représentent 99,3% de la profession.

Que cette aide soit modulée, c'est ce qu'avait toujours réclamé la CGPER de façon à ce que chaque catégorie de planteurs soit aidée en fonction de ses besoins.

Faut-il rappeler que la CGPER avait réclamé à l'époque que cette aide soit modulée selon les catégories suivantes : de 0 à 200 tonnes, de 200 à 500 tonnes, de 500 à 1.000 tonnes, de 1.000 à 2.000 tonnes et de 2.000 à 5.000 tonnes.

Quant à la position de la Fédécanne, elle se trouve résumée dans ce titre publié sur cinq colonnes par le journal de l'île de la Réunion, au lendemain de l'assemblée générale de la Fédécanne et que nous reproduisons ci-dessous : « Nous ne voulions pas de l'aide sociale ».

Cela se passe de commentaire, au vu des chiffres reproduits dans les tableaux ci-contre et quand on sait que l'aide sociale telle que la réclamait la CGPER intéresse 99,3% des planteurs, voire 99,8%.

Ce choix de la Fédécanne et de ses dirigeants, furieux parce qu'ils ne bénéficieront pas de l'aide sociale, les planteurs ne doivent pas l'oublier.

L'usinier s'attribue tous les droits

S'attribuant ce droit de faire ce qu'il veut, l'usinier peut très bien décréter demain qu'il n'est pas obligé de brasser les cannes des planteurs, selon que leurs têtes lui plaisent ou pas

Il s'attribue le droit de refuser la livraison des écumes par exemple.

Sur cette voie il peut

également refuser purement et simplement le règlement à la richesse, sur la base des analyses du centre technique pour ne retenir que ses rendements d'usine dont lui seul a le contrôle.

Pratiquement donc, ce sont des méthodes qui relèvent du terrorisme ; de la loi du plus fort.

Le planteur : un otage

Et dans tout cela, le planteur dès qu'il aura livré ses cannes sera un otage entre les mains des usiniers.

Nul doute que cette situation nouvelle créée par les usiniers sera longuement discutée demain par les planteurs lors de l'assemblée générale de la CGPER.

Mais dès ici, c'est au gouvernement qu'il appartient d'agir. Vaut-il laisser les usiniers agir à leur guise ? Vaut-il les laisser agir avec les planteurs comme s'il s'agissait de véritables otages ?

Les planteurs attendent de la part du gouvernement une attitude conséquente.

C.G.P.E.R.

ASSEMBLEE GENERALE :

25 JUIN

A SAINT-PIERRE

à 9 heures

Chez King-Siong

ROUTE DES PLAINES



MAZDA

SÉCURITÉ PERFORMANCE

Ma pile c'est

MAZDA

En vente dans toute l'île

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF **Yoland DIOU-KAUN**

Boulevard LA PROVIDENCE Tél : 21-21-16.

RECOLTE ET PRODUCTION RECORDS POUR LA CAMPAGNE SUCRIERE 1978-79

260.000 à 265.000 tonnes de sucre prévues Le record de 1961, 262.481 tonnes de sucre, vieux de 17 ans, enfin battu

A moins d'une véritable catastrophe, il ne fait plus de doute maintenant que la Réunion produira cette année plus de sucre qu'elle n'en a jamais produit.

Déjà, il y a une semaine, nous indiquions que les 250 000 tonnes de sucre seraient atteintes et dépassées et nous laissons entendre que la campagne 1978 serait l'une des deux meilleures, sinon la meilleure jamais réalisée à la Réunion; toutes les approximations faites jusqu'à maintenant confirment que la production de 1978 devrait se situer entre 260 000 et 265.000 tonnes de sucre et peut être même un peu plus, pour une récolte de l'ordre de 2.300.000 tonnes de cannes. Nous étions, pour notre part arrivés, sur la base des résultats en dix-neuvième et en vingtaine semaines, à un peu plus de 265.000 tonnes; le Centre technique, pour sa part, interrogé, estime que la production se situera entre 260 et 265.000 tonnes, et, selon certaines informations, les usiniers eux-mêmes, dans l'approximation faite à l'intention de la DDA, en seraient arrivés à 262.000 tonnes de sucre (1).

Voilà qui, globalement, fera plaisir aux planteurs, encore qu'il faudra tenter lorsque viendra le moment, de voir à qui, et notamment aux milliers de petits et moyens planteurs, ou au contraire, aux plus gros planteurs et parmi eux principalement aux usiniers-planteurs ?

17 ANS APRES...

Ainsi donc il aura fallu pas moins de 17 années pour que le record de pro-

duction établi en 1961, avec 262.481 tonnes de sucre produit, soit enfin égalé et dépassé. Dix-sept années durant lesquelles notre production sucrière aura végété faisant de temps à autres des bonds pour atteindre les 250.000 tonnes (et même les dépasser en 1968 avec 252.737 tonnes et 1969, avec 259.890 tonnes de sucre), mais se situant en moyenne aux alentours des 230/240.000 tonnes de sucre. Encore qu'il faudra attendre les prochaines campagnes sucrières - celle de l'année prochaine bien sûr, mais notamment celles des années 80 pendant lesquelles interviendront entre autres les concentrations industrielles annoncées, afin de voir si les gains de production obtenus cette année seront conservés ou non.

Et ce, d'autant que si nous battons cette année tous les records de production de sucre, la récolte de cannes, elle, ne sera pas un record absolu.

Les estimations laissent, en effet, supposer que l'on atteindra et que l'on dépassera même les 2 300 000 tonnes de cannes récoltées. Il y a fort peu de chance d'atteindre les 2 410 384 tonnes de cannes récoltées en 1961, il y a dix sept ans, et à plus forte raison d'atteindre le record absolu établi lors de la campagne de 1969, il y a neuf ans, avec 2 436.979 tonnes de cannes récoltées. La récolte sera du niveau de la moyenne des campagnes 1967, 1968 et 1969 (2 292.700 tonnes de cannes) qui est la référence.

C'est là un élément d'appréciation d'importance et qui ne peut que susciter la réserve.

IL FAUT COMPARER CE QUI EST COMPARABLE

Ceci étant, il faut comparer ce qui est comparable.

262.481 tonnes de sucre en 1961, il y a dix sept ans, et 260/265.000 tonnes de sucre cette année : la simple comparaison des tonnages de sucre produit, pour valable qu'elle soit, n'est qu'un aspect de deux situations qui sont loin d'être analogues.

En 1961, il y a dix-sept ans, nous avons produit 261 486 tonnes de sucre avec plus de 24 000 planteurs de cannes; il y a deux ou trois ans, nous en étions à 17/18 000 planteurs de cannes seulement; la différence, plusieurs milliers d'anciens planteurs de cannes ayant abandonné la profession. Pas pour avoir mieux, malheureusement, mais bien souvent pour le chômage.

En 1961, nous avons produit 261.481 tonnes de sucre avec, si l'on peut dire des moyens dérisoires comparés à ceux d'aujourd'hui.

C'est qu'entre-temps, il y a eu d'abord les résultats acquis sur le plan de la génétique et qui sont loin d'être négligeables. Nous avons aujourd'hui des variétés plus au point et d'une qualité améliorée sur tous les plans (résistance aux maladies, rendement au champ, richesse) par rapport à il y a dix-sept ans.

Entre temps, il y a eu l'irrigation, pratiquement inexistante il y a dix sept ans. Les planteurs, eux, le savent, mais qu'on se représente, par exemple, le retrait de l'eau d'irrigation du Bras de la Plaine pour toute la région allant de

Saint-louis jusqu'à Grands Bois Songeons, par exemple, que la seule introduction de l'irrigation dans la périmètre irrigué du Bras de la Plaine a amené un doublement - au minimum - des rendements aux champs l'on y faisait péniblement du 60 tonnes à l'hectare et avec l'arrivée de l'eau les rendements excédant les 100 tonnes à l'hectare ne sont pas exceptionnels (l'on nous a même donné des exemples approchant les 200 tonnes)

A cela, il faut ajouter l'épierrage et le renouvellement des souches qui ont été remplacées par des variétés plus au point et de meilleure production; sans compter l'encadrement technique.

Ce sont là autant d'éléments qu'il ne faut pas perdre de vue lorsqu'on compare le record de 262.481 tonnes de sucre d'il y a dix sept ans et celui qui sera établi cette année.

1961, c'était l'époque de la pioche, des charettes-bœuf, des moyens techniques et financiers pauvres; et 1978, c'est l'époque de la mécanisation, du tracteur-certes pas pour les milliers de petits planteurs, des moyens considérablement augmentés, d'un encadrement technique sans comparaison avec celui existant il y a dix sept ans; malgré des différences considérables l'on est, à quelques milliers de tonnes de sucre près (un et demi, à deux pour cent), on en est au même point au plan production.

La question n'est pas de faire la fine bouche et de trouver la mariée trop belle, mais de voir les choses en face; ce serait comme si on

passait d'une vieille deux chevaux faisant du 100 kilomètres à l'heure, à une voiture de sport de formule un pour ne faire que du 102.

UNE SITUATION PLUS SAINTE, IL Y A 17 ANS

Mais il est un autre problème, capital pourrait-on dire, et qu'il faut bien voir - d'autant que ses répercussions sur les campagnes passées mais surtout sur les campagnes à venir sont importantes - c'est le problème du prix; prix du sucre et prix de la canne.

Le prix du sucre d'il y a dix sept ans et, partant, le prix de la canne, étaient, à l'époque, des prix vrais : le sucre était vendu à un prix donné et à partir de ce prix là le planteur avait sa part.

Mais depuis, les choses ont changé.

Même si l'on fait abstraction de l'aide indirecte - c'est à dire l'encadrement technique qui n'est pas financé par la production elle-même mais par des crédits publics, le coût de l'irrigation, de l'épierrage, le renouvellement, etc, qui entrent dans ce même cadre - même si l'on fait abstraction de ces subventions indirectes, force est de prendre en compte l'aide directe, à savoir aux prix du sucre - qui se répercute sur le prix de la tonne de cannes d'une part et sur la marge des industriels d'autre part - et de l'aide aux petits et moyens planteurs.

Ce sont là autant de choses qui n'existaient pas à l'époque, il y a dix sept ans, et qui font que l'on avait autre fois, du point de vue de la production, une situation bien plus saine qu'aujourd'hui. Cela est tellement vrai que la suppression, par exemple, de l'aide au prix du sucre d'une part et de l'aide aux petits et moyens planteurs d'autre part, est pratiquement inenvisageable, sans graves conséquences pour les uns et pour les autres; or la diminution, voire la suppression de ces

aides directes, pour inenvisageable qu'elle soit, n'est absolument pas à exclure; la preuve c'est que l'aide au prix du sucre a bel et bien diminué de 1975 à 1977.

L'allusion au « vol plané » du sénateur centriste Maurice Blin pour caractériser l'économie réunionnaise est particulièrement applicable ici, en ce qui concerne l'industrie sucrière.

L'on ne peut donc que se féliciter d'une production sucrière se situant entre 260 000 et 265 000 tonnes de sucre, voire dépassant les 265 000 tonnes, cette année; mais ce sont là des éléments d'appréciation qu'il ne saurait être question de perdre de vue si l'on ne veut pas courir le risque « d'atterrissage » difficile.

ET SI L'ON N'AVAIT ASSASSINÉ NOTRE PRODUCTION IL Y A 17 ANS ?...

Ceci étant, et justement parce que la situation de 1961 n'est absolument pas comparable à celle de 1978, et qu'elle était sans égard bien plus saine, l'on ne peut s'empêcher de rêver : Si il y a dix sept ans l'on n'avait pris le parti de poignarder, comme l'on a fait, nos planteurs de cannes ? Si, il y a dix sept ans on n'avait pas délibérément assassiné notre production sucrière, en abaissant brutalement et intentionnellement le prix payé aux planteurs, provoquant la ruine de milliers d'entre eux, l'abandon de la culture...

C'est là, la lourde responsabilité vis-à-vis de notre pays prise à l'époque par un gouvernement avec à sa tête un certain Michel Debré...

(1) Si ce décalage entre l'approximation des usiniers et les autres devait se maintenir il pourrait vouloir dire que si les usiniers ont prétendu avoir « perdu » 5 à 6000 tonnes de sucre l'an dernier, ils auraient « perdu » cette année deux fois plus!!!

Le « Depo-Provera », interdit en France, sera interdit à la Réunion a déclaré Madame Pelletier

Qui a donné l'autorisation d'employer la « piqure 3 mois », le « Depo-Provera » ? demandions-nous, samedi.

Il semble que l'administration à la Réunion et la D.A.S.S. soient concernées puisque ce produit est distribué gratuitement dans les centres de Planning, dans les P.M.I. et auprès des médecins privés par les services de la DASS, d'après le médecin-chef de l'AROF.

On peut se demander pourquoi cette méthode a été choisie et semble-t-il privilégiée depuis quelque temps, alors même que le

« Depo-Provera » est considéré comme dangereux et interdit en France.

Dans une brochure distribuée par les centres de Planning et où sont indiqués toutes les méthodes contraceptives, y compris la piqure trimestrielle sans que soit même indiqué qu'elle est interdite en France, on peut voir à la dernière page différentes méthodes contraceptives, avec l'indication : « Aucune de ces méthodes n'est dangereuse ».

Mais la piqure trois-

mois ne figure plus dans ce tableau.

C'est donc bien, que même à la Réunion, on a des doutes.

Par contre, la pilule, qui selon le médecin-chef de l'AROF serait plus dangereuse, est portée ici comme sans danger.

Cela ne semble pas sérieux.

De plus, dans les brochures éditées en France sur la régulation des naissances, la « piqure trois-mois » ne figure à aucun moment.

Elle est donc bien utili-

sée seulement à la Réunion.

Le but est clair : C'est une méthode simple et rapide pour le médecin. Les conséquences sur les femmes réunionnaises... on les verra après ...!

Maintenant que Mme Pelletier a déclaré que l'utilisation du Depo-Provera sera interdite, il faut qu'elle soit arrêtée tout de suite.

Ceux qui ont pris la décision d'autoriser le Depo-Provera doivent publier un communiqué déclarant que ce produit ne sera plus employé.

SOUTIEN A TEMOIGNAGES

MANSARD ADRIEN PORT,
POUR QUE VIENNE L'AUTONOMIE : 15 F
FONTAINE AMEDÉE PETITE ILE : 30 F
ROCK ANTOINE PORT : 10 F
MICHEL IGNACE LA MONTAGNE : 140 F

LA CAMPAGNE SUCRIÈRE TIRE A SA FIN...

2 369 969 tonnes de cannes à 162,43 F en moyenne

... et plus de un milliard troiscents millions de perte pour les planteurs du fait du nouveau mode de calcul de la richesse

La campagne sucrière 1979/1980 tire maintenant à sa fin. Il faudra néanmoins attendre les derniers jours de l'année, voire le mois de janvier pour connaître l'ensemble des résultats enregistrés cette année.

L'ensemble des résultats, moins, bien entendu le tonnage global de sucre produit cette année, puisque les années précédentes on a du se contenter des approximations faites à partir des chiffres du Centre technique... en attendant que les usiniers veuillent bien dire la quantité de sucre fabriquée dans les usines.

Toujours est-il qu'à la date du 8 décembre, après vingt quatre semaines de campagne, il avait été brassé 2 369 969 tonnes de sucre dans les sept usines de l'île ; la richesse moyenne enregistrée était de 14,02, correspondant à un prix moyen de tonne de cannes de 162,43 F.

Au plan de la récolte, à la date du 8 décembre, les chiffres définitifs de la campagne de l'année dernière étaient dépassés ; on avait en effet récolté en 1978 un peu moins de 2 350 000 tonnes de cannes. A noter cependant que c'est dans la région sous-levant que la récolte aura été

meilleure cette année, puisqu'en définitive la région du vent n'aura pas produit davantage que l'an dernier (1 078 235 tonnes cette année contre 1 137 899 l'année dernière).

Tout indique donc que le cap des deux millions cinq cent mille tonnes de cannes récoltées sera approché et probablement atteint et dépassé cette année, ce qui constitue en soi un record jamais atteint.

En revanche, concernant cette fois la richesse, les planteurs n'auront guère de raison d'être satisfaits, bien au contraire. A la date du 8 décembre, en effet, les richesses enregistrées étaient dans l'ensemble nettement inférieures à celles enregistrées l'an dernier : 14,02 de richesse en moyenne cette année contre 14,51 l'an dernier à la même date, avec des diminutions bien plus importantes au GOL (13,81 cette année contre 14,51 l'année dernière, soit 0,7 point de moins) et à Grands Bois (13,69 cette année, contre 14,31 l'année dernière, soit une diminution, de 0,62 point de moins).

Qu'on ne s'y trompe pas : une diminution de la richesse de 0,7

point enregistrée au Gol peut paraître faible, mais elle correspond à une différence de prix de 13,62 F. C'est quelque chose qui pèse lourd sur le budget d'un planteur.

La Mare est la seule usine où la richesse est légèrement supérieure à celle de l'année dernière, mais partout ailleurs, les richesses sont inférieures et provoquent des pertes : 2,67 F par tonnes de cannes à Quartier Français, 6,86 F à Bois Rouge, 12,77 F à Savanna, 12,27 F à Grands Bois, etc...

Du fait donc de cette diminution de la richesse, on aboutit au fait que le prix de la tonne de canne payé au planteur augmente dans de si faibles proportions qu'on pourrait dire pratiquement pas d'une année sur l'autre.

C'est ainsi que le prix moyen de la tonne de cannes pour toute l'île n'est que de 162,43 F contre 158,34 F l'année dernière, soit une progression de 4,09 F et de 2,81%. Cela alors que le prix indicatif, lui est passé de 145,15 F la tonne de cannes l'année dernière à 158,02 F cette année ; soit une augmentation de 12,51 F et 8,6%. Ce qui veut dire que pratiquement la tonne de cannes de 1979 vaut

moins cher que la tonne de cannes 1978, compte tenu de l'augmentation générale des prix, supérieure, elle à 10%.

Autrement dit, il y a diminution du pouvoir d'achat de la tonne de cannes et donc du planteur.

LE CADEAU DES DIRIGEANTS DE LA FÉDÉCANE

L'autre considération que l'on se doit de faire en cette fin de la campagne sucrière 1979-1980, c'est que le mode de calcul de la richesse de la canne continue cette année encore de pénaliser lourdement les planteurs de cannes.

Lors de la campagne sucrière de l'année dernière, nous avions établi que ce nouveau mode de calcul de la richesse qui avait fait perdre aux planteurs un peu plus de 5,40 F par tonne de cannes ; ce qui correspondait, sur l'ensemble de la récolte à plus de un milliard deux cent cinquante millions d'anciens francs.

Une telle perte n'avait pas empêché les dirigeants de la Fédécane, dont Jean-Paul Virapoullé, de réclamer le maintien de ce mode de calcul. Le résultat, les planteurs peuvent le constater cette

année encore. Nous dressons par ailleurs un tableau mettant côte à côte le prix déterminé par la formule actuelle et le prix que nous avons déterminé à l'aide de l'ancienne formule ; et à côté chacun peut constater la différence par tonne de cannes et pour l'ensemble des cannes brassées par l'usine.

Pour l'ensemble de l'île, les planteurs perdent du fait du mode de calcul pas moins de 5,60 F en moyenne par tonne de cannes ; ce qui correspond, pour l'ensemble des cannes récoltées au 8 décembre, à la bagatelle de un milliard trois cent vingt sept millions et des poussières d'anciens francs. C'est là, le cadeau de fin d'année fait par les dirigeants de la Fédécane à leurs amis usiniers, sur le dos des planteurs dont ils prétendent être les défenseurs.

COMPARAISON DES PRIX MOYENS DE LA TONNE DE CANNES SELON LE MODE DE CALCUL DE LA RICHESSE

	Tonnage manipulé	Prix formule actuelle	ancienne formule	différence par tonne de cannes	sur le tonnage brassé
Beaufonds	310 627,360	169,59 F	176,66 F	- 7,07 F	219 619 540 F
Quart. Français	217 855,530	157,77 F	163,64 F	- 5,87 F	127 881 190 F
Bois Rouge	344 279,740	158,38 F	164,58 F	- 6,20 F	213 453 430 F
La Mare	205 472,560	166,92 F	171,00 F	- 4,08 F	83 832 804 F
Savannah	309 854,420	176,14 F	181,60 F	- 5,46 F	169 180 510 F
Le Gol	593 595,660	158,27 F	164,14 F	- 5,87 F	348 440 650 F
Grand Bois	388 283,840	155,89 F	169,73 F	- 3,84 F	149 100 990 F
Total	2 369 969,210	162,43 F	168,03 F	- 5,60 F	1 327 182 700 F

Usines	CAMPAGNE 1979-1980 résultats cumulés au 8-12			Pour comparaison, campagne 1978 au 9-12		
	Tonnage manipulé	Richesse moyenne	Prix moyen	Tonnage manipulé	Richesse moyenne	Prix Moyen
Beaufonds	310 627,360	14,39	169,59 F	338 965,180	14,90	165,46 F
Qu. Français	217 855,530	13,79	157,77 F	228 009,060	13,92	147,74 F
Bois Rouge	344 279,740	13,82	158,38 F	253 879,590	14,17	152,16 F
La Mare	205 472,560	14,25	166,92 F	214 045,260	14,24	153,48 F
Savannah	309 854,420	14,72	176,14 F	383 472,090	15,36	173,96 F
Le Gol	593 595,660	13,81	158,27 F	538 881,950	14,51	158,42 F
Grand Bois	388 283,840	13,69	155,89 F	342 520,220	14,31	154,82 F
Total	2 369 969,210	14,02	162,43 F	2 298 703 350	14,51	158,34 F

QUEL AVENIR POUR LE GÉRANIUM ?

«On s'acheminement vers un blocage des prix» disent les responsables de la coopérative

Jeudi dernier s'est tenue au Tampon l'assemblée générale de la coopérative de géranium (CAHEB) ; une assemblée générale dont la préparation n'a pas donné lieu à beaucoup de publicité.

L'on retiendra de cette assemblée générale, à travers les divers compte rendus qui en ont été faits, la menace qui pèse sur le prix. Selon le directeur de la DDA, M. Despas, l'on s'achemine en effet vers un blocage du prix de l'essence, ceci du fait de la concurrence dont notre essence est

l'objet de la part des autres pays producteurs.

Le problème en soi n'est pas nouveau, mais s'il se pose, il faut bien le rappeler, c'est parce que notre production de géranium qui a toujours été considérée comme une production extérieure au Marché Commun, se trouve donc placée en concurrence directe avec les productions des pays tiers.

Or, la DDA, après une étude sur la rentabilité, établit qu'en dessous d'un rendement de 45 kilos d'essence à l'hectare, la culture du géranium n'est pas possible et dans le même temps, il faut savoir que le rendement moyen actuel n'est que de 25 kilos à l'hectare à la Réunion.

Actuellement donc, selon ces calculs faits par la DDA, la grande masse des planteurs de géranium produisent de l'essence qui n'est pas rentable. Qu'en sera-t-il, si dans l'avenir le prix devrait être bloqué ?

Le risque est grand dans de telles conditions de se retrouver dans la situation d'il y a une dizaine ou une quinzaine d'années où les planteurs de géranium s'étaient trouvés dans l'obligation d'abandonner leurs champs.

faites Vous-même



votre station service bricolage

SANGLIERSA

LIBRE-SERVICE • DROGUERIE • QUINCAILLERIE • OUTILLAGE

ST-PIERRE, rue des Bons Enfants ☎ 25.00.98

LA CAMPAGNE SUCRIÈRE 1979

Les 26 000 tonnes de cannes en plus par rapport à 1978 ne compensent pas la plus faible richesse en sucre de la campagne 1979

- 10 000 TONNES DE SUCRE DE MOINS QU'EN 1978
- BAISSÉ ÉNORME DU POUVOIR D'ACHAT DES PLANTEURS

La campagne sucrière s'est donc achevée dans la semaine du 17 au 22 décembre. Durant ces derniers jours, seules deux usines restaient en marche (Savannah, Grands Bois) et elles ont alors brassé les 11 000 dernières tonnes de cannes de la campagne de 1979 (exactement 10 656 780 kg de cannes).

26 000 TONNES DE CANNES DE PLUS QUE L'AN DERNIER

Finallement, toutes les usines de l'île auront brassé, cette année, 2 406 000 tonnes de cannes.

2 406 000 tonnes de cannes en 1979, 2 379 570 tonnes l'an dernier, soit 26 000 tonnes de cannes en plus cette année.

C'est là le résultat définitif qui met un point final à la saison 1979.

Nous voyons tout de suite que l'on est, somme toute, assez éloigné des prévisions annoncées pour la campagne sucrière 1979.

Cependant, du point de vue du tonnage total de cannes broyées c'est une bonne campagne.

Ces milliers de tonnes brassées en plus que l'an dernier cachent néanmoins un déséquilibre entre la région du vent et celle sous le vent, la région du vent ayant brassé 50 000 tonnes en moins qu'en 1978. Et ceci à cause de la région Est.

DÉCEPTION GÉNÉRALE A CAUSE DES RICHESSES PLUS FAIBLES CETTE ANNÉE

Les 26 000 tonnes de plus que l'an dernier n'équilibrent pas, et de loin, les faibles richesses enregistrées cette année. Nous avons terminé 1979 avec une richesse moyenne de 14,01% contre 14,51% l'an dernier, soit avec un demi point en moins.

Cela a une double incidence.

1) La production de sucre : il est à craindre que les usiniers ne publient pas (comme les années passées) les quantités de sucre obtenues dans les usines. Il faudra donc se fier aux résultats du centre technique. Ceux-là font état d'une production de 262 000, 263 000 tonnes de sucre produit. Ainsi, cette année, nous aurons produit 10 000 tonnes de sucre en moins que l'an dernier, du fait, d'une richesse inférieure.

2) Pouvoir d'achat des planteurs en baisse par rapport à 1978

La richesse inférieure cette année a de profondes répercussions chez les producteurs de cannes. En effet, avec une richesse moyenne de 14,01 %, nous avons terminé la campagne sucrière avec un prix moyen de 162,13 F cette année. Quand on sait que l'an dernier avec 14,51 % l'on était à

RÉSULTATS CUMULÉS			
A LA SEMAINE / DU 17/12/79 au 22/12/79			
USINES	TONNAGE TOTAL	RICHESSE	PRIX F/TONNE QUOTA A (*)
BEAUFONDS	314 020 800	14,37	169,26
QU. FRANÇAIS	217 800 050	13,79	157,77
BOIS ROUGE	343 315 600	13,82	158,38
LA MARE	203 746 330	14,25	166,92
SAVANNAH	329 155 750	14,63	174,34
LE GOL	597 589 750	13,81	158,15
GRAND BOIS	400 295 560	13,67	155,54
	2 405 923 840	14,01	162,13



La CGPER avec Angélo Lauret a toujours mis en garde les planteurs contre les difficultés qui les attendaient.

158,34 F, l'on comprend que la progression n'est que de 3,79 F cette année ; ce qui en pourcentage se traduit par 2,4%.

La baisse du pouvoir d'achat des planteurs est évidente, d'autant plus que le taux officiel de l'indice des prix dépasse les 10%.

Voilà donc résumés à l'essentiel les résultats de la campagne sucrière 1979 :

Tonnage de cannes sensiblement supérieur à celui de 1978, richesse moyenne plus faible, production de sucre inférieure à 1978 et baisse du pouvoir d'achat des planteurs. Avec tout cela sur leurs dos, il est sûr que les planteurs ne terminent pas l'année 1979 dans la joie et la confiance.

A l'aube de 1980, de nouvelles menaces pèsent déjà sur eux. Il n'est pas du tout sûr que la Communauté Européenne accède aux desiderata des «DOM», à savoir la non diminution de leur quota global

de sucre. La mesure qui sera décidée pèsera lourdement sur l'avenir du sucre de la Réunion, alors que nous sommes en plein «plan de relance de la canne à sucre».

Mais déjà l'on entend du côté de Bruxelles que le système des quotas ne serait qu'une «transition» vers leur suppression totale.

La CEE pense en effet que le meilleur moyen de jouer sur la production sucrière, en son sein, serait d'agir uniquement sur les prix. Si elle veut accroître la production elle augmenterait les prix, si elle veut obtenir l'effet inverse, elle pourrait alors baisser le prix du sucre communautaire.

Voilà ce qui nous attend. A part cela, ceux qui nous gouvernent nous souhaitent «confiance et espoir». Décidément !...



FÊTES DE FIN D'ANNÉE

le plus féminin
des cadeaux est signé
frou-frou

SPECIALISTE LINGERIE FINE

de jour et de nuit

arrivage nouvelle collection 80

frou-frou

face au Prisunic, rue Ml-Leclerc St-Denis
face au Score, rue J.-Chatel St-Denis

Campagne sucrière

Près de deux millions cinq cent mille tonnes de cannes seront traitées pour un peu moins de deux cent soixante mille tonnes de sucre

On peut dès à présent dire que la campagne sucrière 1982 est bel et bien terminée. En effet, samedi dernier, il restait 27.000 tonnes de cannes à répartir entre Grands-Bois et Savannah, soit, 19.000 tonnes pour Grands-Bois, et 8.000 tonnes pour Savannah.

Cependant, cela ne signifie pas que toutes les cannes seront traitées, car plus de dix mille tonnes seront toujours sur pied à la fin de la campagne. Ces dix mille tonnes de cannes se répartissent entre les régions Est et Sud de la Réunion. Cela est dû essentiellement au mauvais fonctionnement de certaines usines telles que Bois-Rouge et Grands-Bois, qui a occasionné des retards importants dans le déroulement de la campagne sucrière. Nous donnons aujourd'hui à nos lecteurs les résultats concernant la semaine allant du 13 au 18 décembre 1982. Dans un premier temps, il s'agira donc de résultats hebdomadaires, et dans un deuxième temps, de résultats cumulés, soit du début de la campagne sucrière jusqu'au 18/12/82.

Résultats hebdomadaires : (par usine)

Beaufonds

L'usine de Beaufonds n'est pas concernée par ces résultats, sa fermeture étant antérieure à la semaine donnée.

Quartier-Français

Il en est de même pour Quartier-Français qui a fermé juste avant l'usine de Bois Rouge

Bois-Rouge

17.071,900 tonnes de cannes ont été traitées par Bois-Rouge, pour une richesse de 11,60 %, et un prix payé au planteur de 168,75 francs la tonne de cannes livrée.

Savannah

L'usine de Savannah a traité 7.564,770 tonnes de cannes la richesse a été de 13,70 %, et le prix de la tonne de cannes de 229,86 francs.

Le Gol

18.841,050 tonnes de cannes ont été traitées par l'usine du Gol, avec une richesse de 12,55 pour cent, et un prix de 196,39 francs pour la tonne de cannes livrée.

Grands-Bois

20.574,370 tonnes de cannes ont été traitées par Grands-Bois, la richesse a été de 12,68 %, et le prix de la tonne de cannes livrée de 200,09 francs.

Résultats cumulés par usine

Beaufonds

Du début de la campagne sucrière jusqu'au 18 décembre dernier, l'usine de Beaufonds a traité quelques 322.438,260 tonnes de cannes. La richesse moyenne est de 13,79 %, et le prix payé au planteur pour une tonne de cannes livrée de 232,43 francs.

Quartier-Français

Cette usine qui vient de faire sa dernière campagne, a pu traiter 257.127.280 tonnes. La richesse a été de 12,81 % et le prix payé pour une tonne de cannes livrée de 204,12 francs.

Bois Rouge

539.601,590 tonnes de cannes ont été brassées par l'usine de Bois Rouge. Cette campagne sucrière a permis à cette usine de terminer sa restructuration, et de tester ses moulins. Bois Rouge a connu de nombreuses pannes qui ont affecté le bon déroulement de la campagne sucrière pour tout le pays. La richesse moyenne de Bois Rouge a été de 13,04 % le prix payé au planteur de 210,75 francs.

Savannah

Cette usine sera une des dernières avec Grands-Bois à terminer la campagne sucrière 1982, en chiffres cumulés, cette usine a traité 363.414,660 tonnes de cannes, pour une richesse de 14,59 % et un prix payé au planteur de 255,82 francs.

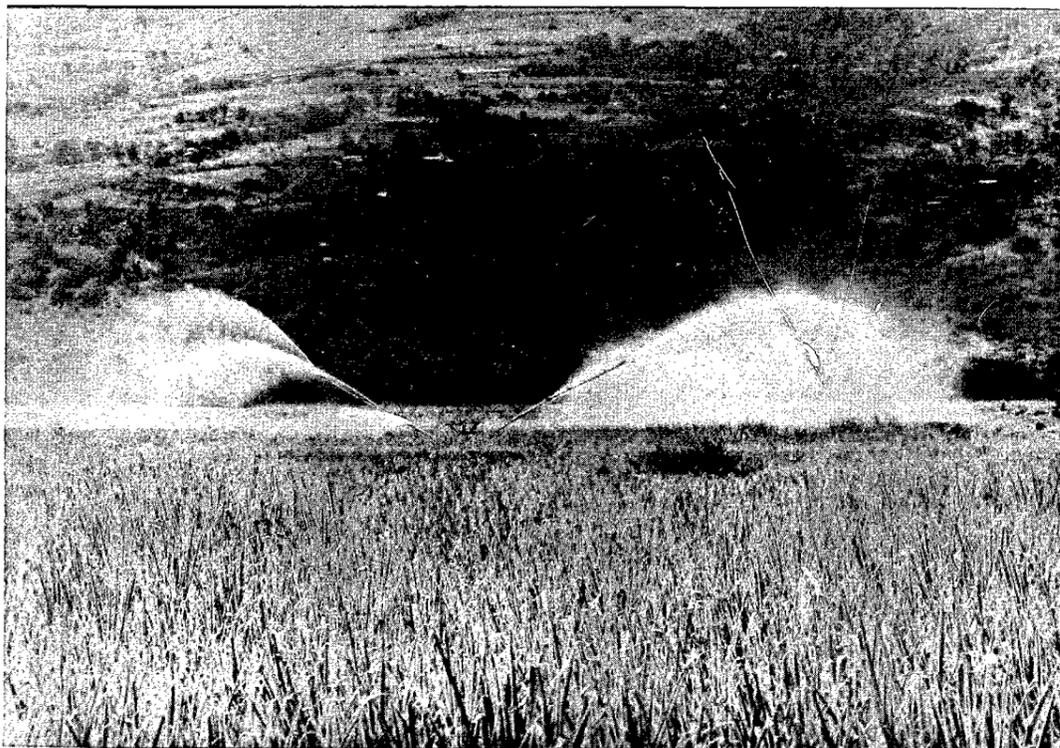
Le Gol

L'usine du Gol a traité une bonne campagne et a traité 628.993,960 tonnes de cannes pour une richesse de 13,56 % et un prix payé au planteur de 225,72 francs.

Grands-Bois

Suite à sa politique de désengagement qui trouve sa traduction dans la réduction des crédits d'entretien et de fonctionnement, la direction de l'I.S.B. propriétaire de l'usine, a condamné Grands-Bois à faire une très mauvaise campagne. L'usine a traité 355.653,880 tonnes de cannes, pour une richesse de 13,15 %, et un prix payé au planteur de 213,81 francs pour une tonne de cannes livrée.

Les chiffres cumulés qui nous sont donnés, nous amènent à faire un certain nombre de remarques : Tout d'abord, le tonnage de cannes traitées atteint un chiffre record puisqu'il approche les deux millions cinq cent mille tonnes de cannes, ce



En chiffre record pour le tonnage de cannes traitées, mais nous restons loin de l'objectif des 300.000 tonnes de sucre fixés par le P.M.E.S. puisque nous ne ferons même pas 260.000 tonnes de sucre.

qui n'avait jamais été obtenu depuis que la canne existe à la Réunion. D'autre part, il est maintenant certain, que nous n'atteindrons pas les 300.000 tonnes de sucre, et que nous ne devrions pas dépasser les 259.000 tonnes.

Nous avons donc un tonnage de cannes jamais atteint jusqu'à maintenant, et un tonnage de sucre qui nous situe tout juste dans les cinq dernières meilleures campagnes sucrières. A quoi est dû un tonnage de sucre aussi décevant ? Certains avancent que les conditions météorologiques ont précipité la chute des richesses, et causé un si faible tonnage de sucre. Nous pensons pour notre part, que si les fortes pluies qui se sont abattues sur le pays et sur la région Est en particulier, ont contribué à la baisse des richesses, elles sont loin d'être la seule condi-

tion d'un tel résultat.

Il faut également tenir compte du mauvais fonctionnement de certaines usines sucrières, qui ont occasionné des retards importants dans le déroulement de la campagne sucrière, et pas seulement pour une région déterminée, mais pour tout le pays. Tenir compte également de la politique menée par la droite ces dernières années, et qui au lieu d'être dirigée dans le sens d'un véritable développement économique du pays, a favorisé les gros possédants par la mise en place de plans tels que le plan de modernisation de l'économie sucrière, élaboré sans concertation véritable avec les planteurs et dont l'objectif est d'arriver à la disparition des petits et moyens planteurs, pour ne laisser que de très grandes propriétés sucrières.

Il faut également citer le cas

des gros propriétaires fonciers payant à peine 15 ou 20 francs le coupeurs de cannes, pour une tonne de cannes coupée et chargée à bord du camion. Ce prix dérisoire payé en contre partie d'un travail aussi pénible, amène un bon nombre d'ouvriers de la terre à cesser la coupe avant son terme et à accentuer les retards dans la campagne sucrière.

Le potentiel des trois cent mille tonnes de sucre existe, à condition d'aborder enfin les véritables problèmes touchant la canne à sucre. Il faut que pour la prochaine campagne sucrière toutes les conditions soient réunies pour en assurer non seulement le bon déroulement, mais également pour maintenir en place les petits planteurs et assure un véritable développement de l'économie sucrière.

Vincent Donnadieu

A l'intention de la section de Saint-André

Nous rappelons aux camarades de la section de Saint-André qu'ils ont rendez-vous avec le représentant du journal le 31 décembre pour le versement de leur premier quota d'abonnements payés d'avance pour un an. Nous leur rappelons aussi que ce quot a été fixé à trente.

Nous publions à nouveau l'appel lancé par les responsables de la section à tous les militants ainsi qu'aux abonnés de Saint-André :

A Saint-André, comme dans toute l'île «Témoignages» tiendra un rôle de premier plan au cours des prochaines et importantes batailles électorales.

Pour aider «Témoignages» à jouer pleinement son rôle d'information et de mobilisation et pour libérer par ailleurs les responsables de la section communiste de St-

André dans leur tâche de recouvrement du journal (pour au moins le 1^{er} trimestre 1983 qui sera essentiellement dominé par la campagne électorale) nous demandons aux abonnés de St-André de régler d'avance, dès maintenant, leur abonnement de 1983 (pour un an, 6 mois, 3 mois...).

Les abonnés qui ont du

retard dans le règlement de leur abonnement de 1982, sont invités à régulariser dans les meilleurs délais leur situation avec le recouvreur de leur quartier.

Nous remercions les abonnés qui, spontanément, ont déjà exprimé leur soutien à «Témoignages» en réglant leur abonnement de 1983 et nous donnons rendez-vous aux autres abonnés avec nos recouvreurs qui les solliciteront très prochainement, avant le 31 décembre 1982. Réservez le meilleur accueil à nos recouvreurs !

Soutenez le journal «Témoignages» Merci.



Sainte-Suzanne

● Service de garde

Médecin : Docteur Léonard Rivière des Pluies tél. 28/03/63 (cab) et 28/25/23 (cab)
Pharmacie : Lebas Rivière des Pluies.

Bras-Panon

● Exposition : Découverte de la Réunion, à la MJC de Bras Panon.

Economie sucrière

ON VEUT ENTERRER LA CANNE

Fermeture de Savannah d'abord, puis celle de Grands-Bois ensuite, élimination des petits planteurs, diminution de la production de cannes; tels sont les différents éléments du plan que le gouvernement RPR-UDF, avec la complicité de l'ISB, veut mettre en place. Les élus de Saint-Paul se sont opposés hier à ce plan de déstabilisation. Les Réunionnais doivent se mobiliser pour retenir le bras des casseurs.

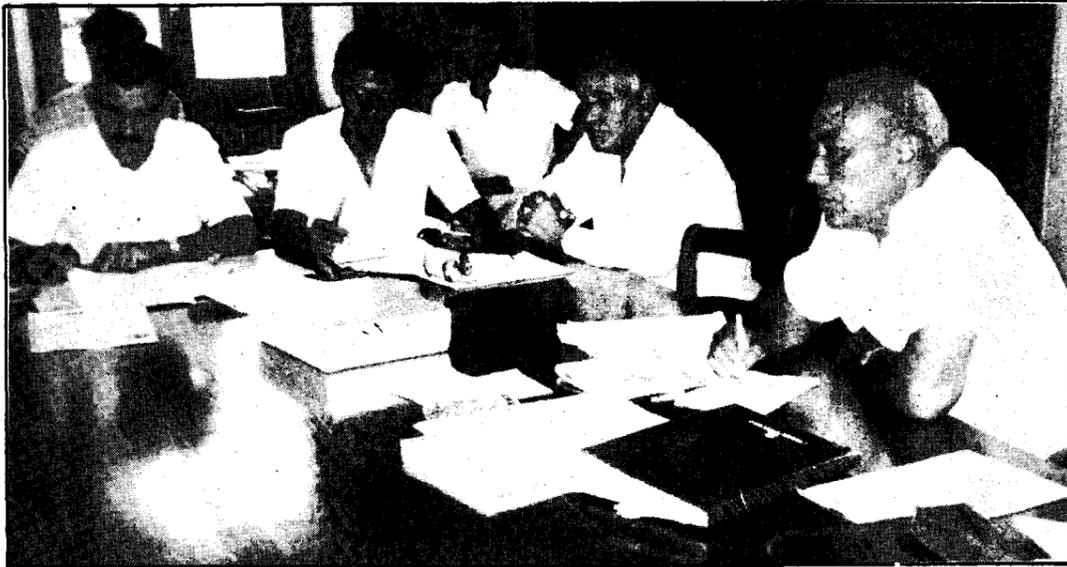
La séance, hier, du conseil municipal de Saint-Paul a été très riche d'enseignements. En épluchant les rapports commandités par le Conseil général, les élus ont mis en lumière l'existence d'un plan de déstabilisation de l'économie sucrière réunionnaise. L'objectif visé est d'arriver à moyen terme à diminuer la production de cannes en éliminant les petits planteurs.

Le processus mis en place dans cette perspective est très simple. Tout d'abord, on abandonne Savannah. La fermeture de cette unité aura notamment pour conséquence la diminution des revenus des planteurs. Deuxièmement, on se débarrasse de l'usine de Grands-Bois, plus vieille que Savannah. L'ISB ne possèdera plus alors qu'une seule usine, celle de Bois-Rouge. Pour fonctionner, elle n'aura pas besoin de manipuler toutes les cannes que le groupe ISB absorbait auparavant. Seules seront collectées les cannes provenant «des terres les plus performantes». On aboutit donc bien à l'élimination d'un grand nombre de petits planteurs du circuit productif. Et dans cette logique, on s'oriente vers le maintien de deux usines seulement.

Voilà donc tout le dispositif envisagé. Dans l'immédiat, pour l'ISB, le gouvernement et le conseil général, il s'agit d'obtenir la fermeture de Savannah. Pour ce faire, on procède par intoxication. On essaye par tous les moyens de faire croire que l'usine n'est pas viable. C'est dans cet esprit qu'une étude financière a été demandée à la FIDAL. Et le compte-rendu qu'a fait RFO, hier, de la réunion du conseil municipal se situe lui aussi dans cette perspective. «*Tout se passe comme si on s'est adressé à ce bureau d'études pour lui dire: donnez nous les éléments pour essayer de convaincre l'opinion de la fermeture de Savannah*» a déclaré Paul Bénard. Il a vu juste.

DÉLAI D'ATTENTE

Le conseil municipal de Saint-



Paul s'oppose à ce plan de déstabilisation. Il s'est prononcé contre la fermeture de l'usine. Prenant en compte l'attitude du gouvernement qui s'est refusé à faire pression sur l'ISB, les élus veulent à court terme obtenir un sursis d'un an pour Savannah.

Ils appuient leur exigence sur la nécessité de respecter la convention collective dans les sucreries, qui, dans le cadre d'une opération de concentration, prévoit un délai de 6 mois entre l'annonce de la fermeture de l'usine et les licenciements des travailleurs.

Par ailleurs, les élus font observer que, dans l'état actuel des choses, le service de protection des végétaux refuse d'envisager le transport des cannes vers l'Est et le Sud au-delà du 30 Octobre. Un délai d'attente apparaît donc comme une nécessité à leurs yeux. Un délai qui sera mis à profit pour étudier toutes les possibilités de survie de l'usine. Dans le même temps, le conseil municipal a manifesté son souci de favoriser l'installation sur son territoire de nouvelles entreprises artisanales.

La lutte pour la sauvegarde de Savannah se poursuit donc. L'es-

poir demeure. José Macarty

Reconversion: horizon bouché

On a beaucoup glosé sur les possibilités de reconversion de Savannah. On a évoqué notamment la proposition d'y implanter une zone franche. La SCET s'est efforcée de recenser tous les types d'entreprises susceptibles de s'installer sur le site. Elle en a dressé toute une liste, en faisant à chaque fois mention des avantages, inconvénients et observations. On se rend compte, à la fin, que les possibilités de reconversion sont très limitées. Ainsi, pour le stockage et la trituration d'oléagineux, la SCET dit ceci: «le projet serait mieux situé au Port». Tannerie: «production

amont mal évaluée». Engrais: «site du Port a priori plus adéquat». Fillère calcaire: «probablement plus rentable d'importer». Briqueterie: «incertitude sur l'ampleur du marché». Blanchisserie Industrielle: «pas d'investisseur identifié». Détergents: «Pas de déterminisme particulier pour une implantation à Saint-Paul». Sacs plastiques: «concurrences importateurs». Produits laitiers: «risque de concurrence de la CILAM». Production de boîtes métalliques: «l'idéal serait une possibilité d'extension au Port». Tube béton: «nécessité de commander le matériel dès janvier».

Une perte de revenu pour les planteurs

Dans son étude, la SCET énumère les conséquences négatives de la fermeture de l'usine de Savannah. Tout d'abord, souligne-t-elle, «la concentration de la production de sucre entraînera, du fait de l'allongement de la campagne sucrière pour les unités restantes (de 5 mois environ à 6 mois), une perte de revenu moyenne pour les planteurs dont la récolte sera traitée en début et en fin de période (où les teneurs en sucre sont moins élevées, la rémunération du planteur étant en proportion)».

Par ailleurs la SCET note que la fermeture provoquerait «la disparition de l'engrais à très bon marché constitué par l'écume de bagasse, résidu de la transformation sucrière, utilisé par les petits planteurs à proximité».

Le bureau d'études souligne aussi que l'abandon de l'usine entraînerait: «un effet psychologique déstabilisateur dans le contexte de la défiscalisation (dont on aborde un

des «effets pervers»). Les diminutions du revenu agricole (...) peuvent pousser certains petits et moyens planteurs à réaliser leur capital foncier pour l'utiliser en investissements défiscalisés (risque de destruction foncière)».

Autre inconvénient de la fermeture signalé dans l'étude de la SCET: «le transfert de la distillerie, si le surcoût d'énergie résultant de son fonctionnement hors sucrerie n'est pas pallié, est vraisemblable. Autrement dit, la fermeture de l'usine sucrière de Savannah entraînerait celle de la distillerie et son éventuel transfert ailleurs (pourquoi pas à Madagascar?)».

La SCET conclut: «La cessation d'activité de Savannah est prématurée par rapport à la stratégie à long terme élaborée par les pouvoirs publics, où l'économie de la canne maintient la cohésion des structures agricoles jusqu'à l'avènement de nouvelles potentialités d'ordre technique, économique et humain».

La motion du conseil municipal

«Des rapports entachés d'a-priori»

«Le conseil municipal de Saint-Paul, en sa séance du 9 janvier 1987, à l'unanimité des membres présents ou représentés, après avoir pris connaissance de divers rapports d'expertise concernant l'usine de Savannah:

— s'élève contre les conclusions des rapports entachés d'a priori (la fermeture de l'usine étant admise comme acquise dès le départ).

— demande:

- 1) le strict respect de la législation du travail et des conventions collectives dans les industries sucrières de la Réunion et notamment de l'article 102 de ladite convention. Le conseil municipal constate que cette stricte application de l'article 102 associée à l'interdiction actuelle du transport des cannes conduisent au maintien de l'activité de Savannah durant la saison 87-88.

- 2) qu'une commission d'enquête préliminaire soit constituée afin de préciser l'utilisation qui a été faite des différentes aides de l'Etat au groupe ISB.

- 3) dans notre souci de développement de l'activité dans le secteur de Savannah, demande que l'Etat et les collectivités locales, Conseil général, Conseil régional, s'associent financièrement à la commune de Saint-Paul afin:

— d'acquérir les terres environnantes de l'usine de Savannah.

— de concevoir et financer une zone artisanale et industrielle sur ces terrains afin de réaliser la survie du bassin d'activités et d'assurer la sauvegarde des emplois du site, particulièrement ceux du personnel licencié.

- 4) que l'Etat s'engage à verser une juste compensation aux contraintes supplémentaires qui ne manqueront pas de peser sur les agriculteurs de la zone ouest (baisse de richesse due à une coupe plus précoce, manque à gagner quant à l'utilisation de l'écume, transport...)

- 5) que l'Etat mette en place une formation des agriculteurs et une allocation de reconversion de ces derniers».

Révélation de la SCET:

Grands Bois menacé

«Le maintien de l'unité de Grands-Bois paraît très compromis» si l'on continue la politique de l'ISB. C'est ce que révèle le bureau d'études de la SCET, à qui le Conseil général s'est adressé pour inventorier les possibilités de reconversion du site de Savannah.

Ainsi donc, il se confirme qu'un processus est engagé par l'ISB, avec le soutien du pouvoir RPR-UDF visant à déstabiliser l'économie sucrière réunionnaise. Partant de là, la SCET se place résolument dans l'optique du maintien de trois usines seulement.

Dans son intervention liminaire hier au conseil municipal, Paul Bénard est allé encore plus loin; il s'est dit convaincu que l'on s'oriente vers une activité sucrière fonctionnant avec deux grandes unités seulement pour toute l'île.

Dans un tel cadre, il est clair qu'un grand nombre de petits

planteurs seront rejetés de la production.

La SCET confirme cette analyse en affirmant: «Si le dispositif productif ISB est réduit à une unité, l'alimentation de Bois Rouge ne justifiera pas une collecte correspondant à l'ensemble des terres: ISB se limiterait à la collecte des terres les plus performantes».

Autrement dit, l'usine ne brasserait que les cannes des grandes propriétés, où la coupe mécanique est la plus facile. La production des petits planteurs, elle, restera sur pied. En fin de compte, on constate qu'aujourd'hui sont mises en place les premières étapes d'un plan destiné à marginaliser la canne à la Réunion.

«L'ère de la canne est finie» a déclaré de son côté Georges-Marie Lépinay. Voilà la vérité. Cette vérité, les pouvoirs publics tentent de la camoufler dans l'espoir de tromper les Réunionnais et d'éviter des réactions de riposte.